

RÉVÉLÉ PAR SES PROPRES MEMBRES

# LA CHUTE DU PLAN CRIMINEL DU MAK

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8567 LUNDI 17 AOUT 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

NOUVEAU DRAME ROUTIER À NAÂMA

## La série noire continue

Page 2

SOLDES D'ÉTÉ

# LA CANICULE FAIT FONDRE LES AFFAIRES

Période très attendue pour faire les bonnes affaires, les soldes d'été ayant débuté le 26 juillet se poursuivront jusqu'au 6 septembre prochain. Commerçants et citoyens acheteurs, tous y trouvent leurs comptes. Mais la hausse des températures chamboule les calculs. Les consommateurs dans leur majorité optent plutôt pour des journées à la plage en quête de fraîcheur, réduisant ainsi les fréquentations des commerces, au grand dam des commerçants qui comptent sur l'approche de la rentrée scolaire pour booster leur activité.

PAGE 4




RECRUTEMENT DANS L'ANP

## Les bacheliers et diplômés en forte affluence

Page 3

AVANCÉE DES TRAVAUX DE LA LIGNE MINIÈRE EST

## Djellaoui à pied d'œuvre

Page 5

CAN FÉMININE 2026

## Les Vertes s'offrent le bronze face au Maroc

Page 12

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

SIX MORTS ET UNE TRENTAINE DE BLESSÉS DANS UN NOUVEAU DRAME ROUTIER

# Jusqu'où ira la série noire ?

La série noire se poursuit sur les routes. Six personnes ont perdu la vie et 31 autres ont été blessées dans le renversement d'un bus de transport de voyageurs, survenu hier à l'aube à Aïn Sefra, dans la wilaya de Nâama. Un nouveau drame qui intervient après plusieurs accidents meurtriers impliquant des autobus et qui remet, une nouvelle fois, la sécurité du transport collectif au premier plan.

Le drame s'est produit à 3h05, lorsque le bus assurant la liaison Tindouf–Sidi Bel Abbès a dévié de sa trajectoire avant de se renverser sur la RN 6, au niveau de la commune et daïra d'Aïn Sefra. Le bilan actualisé fait état de six décès et de 31 blessés, des deux sexes, présentant des blessures de gravité variable.

Dès l'alerte, les secours ont été engagés pour intervenir sur les lieux et porter assistance aux victimes. La Protection civile a mobilisé un camion d'intervention et six ambulances.

Les blessés ont reçu les premiers soins avant d'être évacués vers l'établissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf d'Aïn Sefra, tandis que les dépouilles ont été transférées vers la morgue de l'établissement.

Les autorités locales de la wilaya de Nâama se sont rapidement rendues sur place, accompagnées des services de sécurité, des autorités militaires et des différents intervenants. Le secrétaire général de la wilaya, Massoud Boulaâras, a suivi les opérations de secours avant de se déplacer à l'hôpital pour s'enquérir de l'état des blessés et des conditions de leur prise en charge. Pour renforcer le dispositif médical, des équipes médicales et paramédicales de Nâama, Mécheria et Aïn Sefra ont été mobilisées.

Cette organisation a permis de répondre au nombre important de victimes et d'assurer une surveillance adaptée des blessés hospitalisés.

Les circonstances exactes de l'accident restent, à ce stade, à établir.

Une enquête a été ouverte par les autorités compétentes afin de déterminer les causes du dérapage et du renversement de l'autobus, ainsi que les éventuels facteurs ayant contribué à la survenue du drame.



L'hécatombe se poursuit.

### UNE SÉRIE NOIRE QUI INQUIÈTE

L'accident d'Aïn Sefra intervient dans un contexte particulièrement préoccupant. Depuis la fin du mois de juillet, plusieurs accidents impliquant des autobus de transport de voyageurs ont fait plusieurs dizaines de morts et de nombreux blessés à travers le pays.

Le 31 juillet dernier, le renversement d'un bus à Boumerdès avait fait 28 morts et 42 blessés, selon le bilan communiqué par la Protection civile. Le lendemain, un autre accident à Timimoun avait coûté la vie à quatre personnes et fait 43 blessés. Le 6 août courant, un nouveau drame impliquant un autobus à Constantine avait fait 6 morts et 19 blessés. Cette succession rapprochée de tragédies a conduit les services de sécurité à renforcer les opérations de contrôle des autobus à travers le territoire national, avec notamment des contrôles portant sur les conducteurs et des tests de dépistage de stupéfiants.

Le drame de Boumerdès avait, par ailleurs, mis en évidence plusieurs facteurs particulièrement graves. Selon les premiers éléments de l'enquête rendus publics, le véhicule était en surcharge et roulait à une vitesse largement supérieure à la limite autorisée, tandis que le conducteur avait consommé des stupéfiants. Ces éléments ont renforcé les interrogations sur le respect des règles d'exploitation et de sécurité dans le transport collectif.

### LE RENOUVELLEMENT DU PARC AU CŒUR DES MESURES

Face à ces risques, les pouvoirs publics ont engagé plusieurs chantiers destinés à améliorer durablement la sécurité du transport de voyageurs. Le renouvellement du parc national d'autobus figure notamment parmi les priorités affichées par le gouvernement, avec l'objectif de retirer progressivement les véhicules vétustes et de favoriser l'acquisition de bus neufs.

Au début du mois d'août, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a réaffirmé l'accélération du renouvellement du parc et l'application de nouvelles mesures de sécurité routière. Les autorités ont également inscrit l'acquisition de nouveaux autobus parmi les mesures destinées à moderniser le transport collectif et à réduire les risques liés à la vétusté des véhicules.Le renforcement du cadre juridique constitue un autre volet de cette démarche. Le nouveau code de la route doit notamment permettre de consolider les mécanismes de contrôle et de mieux faire respecter les règles de circulation. Le ministre de l'Intérieur a souligné l'engagement de l'Etat à mobiliser les moyens nécessaires à son application effective afin de « protéger la vie des citoyens ».

A cela s'ajoutent les actions de prévention et de contrôle menées sur le terrain. L'objectif est d'agir sur plusieurs facteurs à la fois, notamment l'état mécanique des véhicules, le comportement des conducteurs, le respect des limitations de vitesse, la surcharge et les conditions d'exploitation des lignes de transport.

Le nouveau drame de Nâama donne ainsi une résonance particulière à ces mesures. Sans préjuger des conclusions de l'enquête en cours, il rappelle que la sécurité des passagers repose sur l'application effective de l'ensemble de ces dispositifs, depuis la conformité des autobus jusqu'au contrôle des conducteurs et au respect strict des règles de circulation.

Cet accident vient surtout rappeler l'urgence de transformer les mesures annoncées en résultats concrets sur le terrain. Pour les milliers de voyageurs qui empruntent quotidiennement les lignes de bus, l'enjeu demeure le même : pouvoir se déplacer dans des conditions de sécurité à la hauteur des risques auxquels ils sont exposés.

**Sihem Bounabi**

PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE SUITE AUX CATASTROPHES

# Quand le traumatisme survit au danger

**UN ACCIDENT,** une agression ou une catastrophe peut s'achever en quelques minutes sans que le choc psychologique disparaisse avec l'épreuve. Cauchemars, réminiscences, troubles du sommeil, difficultés de concentration ou isolement peuvent prolonger les souffrances. Cette dimension, souvent invisible, des situations de crise a été au centre de la journée de formation organisée à l'Institut national de santé publique (INSP), consacrée à la prise en charge psychologique dans les situations de catastrophe.

Organisée sous la direction du directeur général de l'INSP, Abderrazek Bouamra, cette rencontre a réuni des psychologues cliniciens, des universitaires et des intervenants de terrain. Le programme a abordé les différentes étapes de la réponse psychologique, depuis la compréhension du traumatisme jusqu'à l'intervention d'urgence et au suivi thérapeutique.

La matinée a notamment permis de revenir sur le trouble de stress post-traumatique (PTSD) et sur les mécanismes qui se déclenchent face à une menace extrême. Dans son intervention consacrée à la neurobiologie du traumatisme, Anas Bahmed, psychologue clinicien et maître-assistant à l'Université d'Alger 2, a expliqué comment l'organisme mobilise ses ressources pour faire face au danger, indiquant que « le rythme cardiaque s'accélère, la vigilance augmente et le corps se prépare à fuir, affronter ou se figer face à la menace ».

Une fois le danger écarté, cette réaction devrait progressivement s'apaiser. Toutefois, lorsque l'état d'alerte persiste, elle peut évoluer vers un trouble durable. Le spécialiste décrit alors le PTSD comme « une réponse adaptative du cerveau face à une situation extrême », qui devient problématique lorsqu'elle se prolonge après la disparition de la menace.

La personne peut alors revivre la scène à travers des souvenirs intrusifs, des flash-back ou des cauchemars. Un bruit, une image, une odeur ou un lieu associé aux faits peut suffire à réactiver la sensation de menace. Il explique que « le cerveau PTSD ne distingue plus le passé, le présent, le futur ».

À ces manifestations peuvent s'ajouter l'insomnie, les difficultés de concentration, l'hypervigilance ou des réactions physiques telles que l'accélération du rythme cardiaque et la gêne respiratoire. Certaines personnes évitent également les situations qui leur rappellent les faits et réduisent progressivement leurs contacts avec leur entourage.

Les troubles peuvent apparaître rapidement, mais aussi plusieurs mois après le choc. Lorsque les symptômes persistent, la prise en charge doit alors se poursuivre dans un cadre spécialisé. Le Dr Bahmed a ainsi alerté sur la nécessité d'un accompagnement adapté, soulignant que « si les symptômes persistent, il faut l'intervention des spécialistes. Car lorsque les manifestations se complexifient, ce n'est plus une intervention en urgence qu'il faut, mais une programmation thérapeutique organisée et structurée ».

### AGIR DÈS LES PREMIÈRES HEURES

La réponse psychologique d'urgence a constitué un autre volet important de la formation. Présentée par le Dr Salima Bouskine, cette intervention a porté sur les moyens d'accompagner une personne immédiatement après un choc, de la sécuriser, de l'écouter et de repérer les situations nécessitant une orientation spécialisée. Cette approche a été prolongée par les ateliers pratiques. Aisel Mustapha, psychologue clinicien principal à l'EPH Salim-Zemirli, a présenté le rôle de l'accompagnement précoce dans la réduction des effets psychologiques liés aux catastrophes collectives, s'appuyant notamment sur l'accident de bus de Boumerdès comme modèle.

La Protection civile a, de son côté, apporté son expérience opérationnelle à travers l'atelier consacré à « la cellule d'urgence médico-psychologique : la Protection civile comme modèle ». Présenté par le Dr Assia Benchabane, docteur en counseling et psychologue clinicienne major à l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de la Protection civile, cet atelier a permis de mettre en avant l'organisation de l'accompagnement au sein du dispositif de secours.

Les thérapies cognitivo-comportementales (TCC) ont également été abordées comme modèle de prise en charge. Elles permettent notamment de travailler sur les réactions liées au choc, les pensées associées à la peur et les conduites d'évitement.

Le programme a par ailleurs réservé une intervention spécifique au traumatisme chez l'enfant, présentée par le Dr Zahra Boukaoula, psychologue orthophoniste et maître-assistante à l'Université d'Alger 2. Elle a soutenu que « chez les plus jeunes, les conséquences d'un événement traumatique peuvent être difficiles à verbaliser », précisant qu'elles peuvent apparaître à travers des changements de comportement, des troubles du sommeil, de l'anxiété, des difficultés de communication ou un repli.

Le repérage précoce de ces signes et l'adaptation de l'accompagnement à l'âge de l'enfant constituent donc des éléments importants du suivi.

La journée a ainsi permis de réunir approches cliniques, réponse d'urgence et expérience de terrain, afin de mieux préparer les professionnels à prendre en charge les conséquences psychologiques des catastrophes, depuis les premières heures jusqu'au suivi des personnes dont les troubles persistent.

Car après la disparition du danger, le cerveau peut continuer à vivre l'épreuve. C'est précisément là que commence le travail de reconstruction psychologique.

**Sihem B.**

RÉVÉLÉ PAR SES PROPRES MEMBRES

# La chute du plan criminel du MAK

Une fois encore, le plan subversif de l'organisation terroriste MAK a lamentablement échoué durant les élections législatives qui ont eu lieu en juillet dernier. Les révélations de six éléments appartenant à une bande criminelle, liée au MAK, ont dévoilé des détails de ce plan de déstabilisation à partir de la wilaya de Tizi Ouzou, visant à porter atteinte à l'unité et à la stabilité du pays, cherchant à perturber les élections mais surtout à empêcher les citoyens à voter et à accomplir leur devoir électoral.

Dans le documentaire diffusé par des médias nationaux et des plates-formes de l'agence officielle, les aveux de cette bande ne laissent aucun doute sur le rôle de cette organisation terroriste, créée au service d'un agenda makhzeno-sioniste. Ce documentaire a recueilli les aveux de 6 individus actifs en Kabylie appartenant à ce mouvement terroriste, dont 4 de nationalité marocaine résidant illégalement en Algérie.

Ce groupe a utilisé les réseaux sociaux comme plates-formes pour organiser des réunions et des rencontres au cours desquelles il a appelé au boycott des élections législatives et à créer un climat instable.

C'est grâce à la vigilance des services de la Direction centrale de la sécurité de l'Armée (DCSA) que ces tentatives ont été déjouées, mettant en échec tout le plan du MAK.

Selon le dénommé Hakim Hamama, originaire de la wilaya de Tizi Ouzou, c'est via les différentes applications de réseaux sociaux qu'il a été mis en contact avec des membres de l'organisation, établis au Canada et en France, à l'instar de Boualem Afer, Zouhir Abdelli (appelé Las At Moussa) et Hassane At Omar Ouali, et ce dans le but d'inciter au boycott des élections en Kabylie.

Hakim Hamama a indiqué avoir été actif au sein de groupes privés sur l'application WhatsApp, en utilisant un numéro étranger. Il a également pris part à des rencontres virtuelles avec Aksel Bellabbaci,



Echec d'un agenda subversif et criminel.

Djamel Gouiri et Azouaou At Kaci, établis à l'étranger, en vue de promouvoir un discours hostile à l'Etat, au service de l'agenda séparatiste de l'organisation.

Il a précisé avoir reçu des directives de membres du mouvement terroriste, notamment de Ferhat Mehenni, appelant explicitement à « boycotter et à empêcher le déroulement de cette échéance nationale en Kabylie », confirmant ainsi les informations sur les instructions émises par le MAK pour orchestrer ce plan de déstabilisation.

Fatah Karim, qui a résidé au Maroc, a indiqué que le plan du MAK ne se limitait pas à porter atteinte à l'unité du pays, mais « s'étendait à l'exploitation de migrants marocains résidant illégalement en Algérie afin d'acheminer aux éléments du mouvement des sommes d'argent depuis le Maroc, les aidant ainsi à mener leurs activités terroristes, en complicité avec le régime sioniste du Makhzen.

A ce propos, le même individu a reconnu avoir intégré, durant son séjour au Maroc, une cellule qui regroupait Djamel Azaim, Zergag El-Hadi et Aksel Bellabbaci, tous ayant œuvré « à diffuser des publications subversives et séparatistes portant atteinte à l'unité de l'Algérie, leurs déplacements ayant été facilités par le Makhzen à cette fin ».

Concernant les aveux des Marocains impliqués, le documentaire a mis la lumière sur le dénommé Mohamed El-Hour, apparu sur une photo prise en Libye, arme à feu à la main. L'individu est connu pour être un migrant clandestin s'adonnant à des activités suspectes. Ce dernier a indiqué avoir rejoint les activités du mouvement terroriste MAK, « en apportant aide et soutien à ses membres actifs en Algérie et au Maroc ».

Le même prévenu, originaire de la région de Kalaat Sraghna à Marrakech (Maroc), a expliqué que sa venue en Algérie était due « aux souffrances qu'il avait vécues dans son pays en proie à une situation économique précaire, marquée par le recul des opportunités de travail et des conditions d'une vie décente, outre une situation humanitaire déplorable, le citoyen marocain assistant au quotidien à une violation de ses droits ». Les autres complices marocains, Hamid Katoua, Mohamed Messaad et Khaled El-Zahiri, ont affirmé que leur venue en Algérie était « motivée par la recherche de meilleures conditions de vie et pour fuir une réalité amère et douloureuse au Maroc ».

Il convient de souligner que les dénommés Hakim Hamama et Fatah Karim ont fait part dans leurs aveux de leurs regrets et de leurs remords, affirmant « avoir été entraînés par un agenda fallacieux et extrémiste », véhiculé par le mouvement terroriste MAK dans le cadre d'une « propagande mensongère et tendancieuse ».

Ces deux individus ont mis en garde les citoyens, notamment les jeunes, « contre le risque de se laisser entraîner par les politiques hostiles makhzeno-sionistes visant l'unité, la sécurité et la stabilité de l'Algérie ».

**Hachemi B.**

RECRUTEMENT DANS L'ANP

# Les bacheliers et diplômés en forte affluence

**UN AFFLUX** sans précédent caractérise la campagne de recrutement au sein de l'Armée nationale populaire (ANP) cette année. Quatorze jours seulement après l'ouverture de la plateforme en ligne du ministère de la Défense nationale, l'engouement des nouveaux bacheliers et des diplômés universitaires confirme l'attractivité des carrières militaires, perçues comme synonymes de prestige et de stabilité professionnelle.

Cette forte demande traduit l'intérêt croissant des jeunes pour les carrières militaires, perçues comme offrant davantage de stabilité professionnelle. Le ministère de la Défense nationale a mobilisé les moyens nécessaires afin de permettre aux candidats répondant aux critères requis d'intégrer les différentes structures et directions relevant de l'ANP.

Pour répondre aux aspirations des candidats, le ministère propose plus de 50 spécialités. Un candidat peut ainsi, selon ses qualifications, déposer sa candidature auprès de plusieurs structures susceptibles de correspondre à son profil. Cette possibilité a contribué à élargir les choix offerts aux jeunes souhaitant rejoindre les rangs de l'armée.

L'affluence enregistrée concerne pratiquement l'ensemble des spécialités militaires. Parmi les filières les plus demandées figurent notamment la santé militaire, les forces navales et aériennes, la défense aérienne du territoire, la Gendarmerie nationale et la Garde républicaine.

L'École nationale préparatoire aux études d'ingénieur a également enregistré un nombre important de candidatures. Même constat au niveau de l'Académie militaire interarmes de Cherchell, qui a connu une forte activité sur sa plateforme d'inscription.

L'École des Cadets de la Nation a, elle aussi, suscité un vif intérêt auprès des candidats issus de l'enseignement moyen. Chez les nouveaux bacheliers, plusieurs spécialités ont particulièrement attiré l'attention, notamment la filière « matériel », l'École nationale préparatoire aux études d'ingénieur ainsi que l'École centrale des transmissions et des systèmes d'information.

Une grande partie des candidats inscrits dans ces filières sont titulaires du baccalauréat avec mention « excellent » ou « très bien », ce qui devrait renforcer la concurrence lors de la sélection.Face au nombre élevé de candidatures, les critères de sélection revêtent une importance particulière. Pour les candidats souhaitant intégrer les écoles des forces navales, aériennes, de la défense aérienne du territoire, de la Gendarmerie nationale et de la Garde républicaine en qualité d'officiers ou d'officiers ingénieurs, une moyenne minimale de 12/20 est exigée.

Pour la médecine militaire, le seuil est fixé à 13/20. Le recrutement sera effectué selon le principe de priorité aux candidats ayant obtenu les meilleures moyennes, en fonction du nombre de postes ouverts dans chaque spécialité.

Le haut commandement de l'ANP a également défini les conditions de recrutement direct des élèves-officiers de carrière titulaires du baccalauréat 2026. Les candidats doivent notamment avoir obtenu une moyenne d'au moins 12/20 et réussir les différentes épreuves du concours d'admission, dont un test psychotechnique et une épreuve sportive. L'âge des candidats doit être compris entre 18 et 21 ans.

Pour les diplômés universitaires souhaitant intégrer l'ANP en qualité d'élèves-officiers de carrière sur titre, l'âge minimal requis est fixé à 19 ans. Les candidats doivent également satisfaire aux conditions liées au diplôme, être célibataires, réussir le concours d'admission et disposer d'une bonne aptitude physique.

La sélection s'annonce particulièrement compétitive cette année. Les candidats affichant les meilleurs résultats scolaires et répondant à l'ensemble des critères requis devraient bénéficier d'une priorité, dans la limite des postes disponibles.

**Lynda Louifi**

MDN

# Près d'un demi-million de psychotropes saisis

**LES ÉLÉMENTS** du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Constantine, relevant de la 5e Région militaire, ont frappé un réseau présumé de trafic de stupéfiants avec la saisie de près d'un demi-million de comprimés psychotropes. Deux personnes ont été arrêtées au cours de cette opération menée samedi, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN).

Selon le communiqué du MDN, les comprimés ont été découverts dissimulés dans des cavités spécialement aménagées à l'intérieur d'un camion semi-remorque. Trois véhicules touristiques, qui auraient également été utilisés dans le cadre de cette activité criminelle présumée, ont été saisis.Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) et les différents corps de sécurité pour lutter contre les réseaux de trafic de stupéfiants et de contrebande.

À travers cette nouvelle saisie, les services de sécurité réaffirment leur mobilisation contre les filières spécialisées dans l'acheminement et la commercialisation des substances psychotropes. Le MDN souligne, à ce titre, la vigilance permanente des unités de l'ANP pour faire face aux tentatives susceptibles de menacer la sécurité des citoyens et de préserver le pays du trafic de drogues et de psychotropes.L'opération se poursuit sous le contrôle des autorités compétentes afin de déterminer l'ensemble des ramifications de ce réseau présumé et d'identifier les éventuels autres individus impliqués.

**S. N.**

MALGRÉ DES REMISES ALLÉCHANTES

# Les soldes d'été chamboulées par la canicule

Période très attendue pour faire les bonnes affaires, les soldes d'été ayant débuté le 26 juillet se poursuivront jusqu'au 6 septembre prochain. Commerçants et citoyens acheteurs, tous y trouvent leurs comptes. D'un côté, des vendeurs qui écouleront leurs marchandises et videront leurs stocks rapidement et, de l'autre, des citoyens qui profiteront pour acquérir un bon nombre de produits à bas prix. Mais la hausse des températures chamboule les calculs. Les consommateurs dans leur majorité optent plutôt pour des journées à la plage en quête de fraîcheur, réduisant ainsi les fréquentations des commerces, au grand dam des commerçants qui comptent sur l'approche de la rentrée scolaire pour booster leur activité.

Un tour dans les rues marchandes suffit pour constater comment se déroulent ces soldes. Les devantures des magasins sont toutes placardées par des offres proposées par les commerçants en vue d'attirer les passants. Pourtant cela n'attire pas grand monde durant une bonne partie de la journée, notamment entre midi et 16h, en raison de la température qui continue d'enregistrer des hausses jamais atteintes. Ce n'est qu'en fin d'après-midi que les rues commencent à s'animer et que les commerçants peuvent enfin espérer écouler quelques produits.

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a annoncé le début de la saison des soldes pour la période estivale, lesquelles ont débuté depuis le 26 juillet et s'étaleront sur une période de six semaines.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions du décret exécutif n° 06-215 du 18 juin 2006 fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage, modifié et complété, précise la même source.

A cette occasion, le ministère a appelé l'ensemble des opérateurs économiques à participer à la saison des soldes, en adoptant des prix compétitifs, permettant ainsi aux consommateurs de bénéficier d'offres commerciales variées tout au long de la période des soldes.



Les soldes n'attirent pas grand monde.

**DES REMISES ALLANT JUSQU'À 50 %**

Le décor est planté depuis. Les multiples réductions proposées, allant de 20 % à 50 %, sont affichées en grand format pour attirer l'attention des consommateurs, qui ne semblent pas trop s'y intéresser jusqu'à présent. C'est la canicule qui continue de sévir qui a cassé l'élan des premiers jours des soldes.

Le constat a été fait par certains commerçants. Pour le propriétaire d'un magasin de prêt-à-porter féminin, la canicule du mois de juillet, qui se poursuit en ce mois d'août, a un peu faussé les calculs. « Les gens sont en pleine période de vacance et préfèrent passer leurs journées au bord de la mer, surtout avec cette forte chaleur », a-t-il indiqué, signalant le fait que les consommateurs sont plus concentrés à gérer la période des congés.

En tout état de cause, c'est sur l'approche de la rentrée scolaire que misent les commerçants. Confiant, l'un d'eux a affirmé que l'approche de la rentrée scolaire va sans doute propulser l'activité commerciale. Selon lui, c'est une période où les consommateurs font de grands achats en différents produits.

En dépit de cette tendance, certains citoyens bravent la chaleur, car l'important c'est de faire de bonnes affaires. C'est le cas pour cette femme qui n'hésite pas à faire les boutiques pour acheter certains produits à des prix réduits. Accompagnée de sa fille, elle réaménage cependant ses horaires de sortie.

« Je m'organise. Je sors dans la matinée ou en fin d'après-midi. Avec ma fille, je veux profiter de ces soldes pour acheter tout ce qui est inscrit sur ma liste », a fait savoir cette sexagénaire qui prépare le mariage de sa fille. « Les magasins sont presque tous climatisés et je fais en sorte de ne pas trop m'exposer au soleil », a-t-elle expliqué, insistant sur le fait que les soldes valent le coup et qu'elle ne veut surtout pas rater les bonnes occasions, aux premiers jours des soldes ! Les consommateurs ne sont pas pour autant désintéressés par les soldes, même si, pour certains, le tour des magasins n'est pas encore fait. « Je compte faire mes achats durant cette période où l'on peut acheter des produits de qualité à un prix réduit », a indiqué une jeune fille, qui a l'habitude de faire de bonnes affaires en cette période, s'agissant surtout des chaussures.

Son souhait est de voir ces soldes toucher une large gamme de produits, à l'instar des produits électroménagers et électroniques et des cosmétiques, où, selon elle, il est difficile de trouver un bon article à un bon prix. Mais c'est le retour à la normale des températures que cette dernière attend pour pouvoir sortir à son aise pour faire ses courses et profiter de ces remises d'été.

**Lilia Aït Akli**

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

# Kouidri à l'écoute des opérateurs

**DONNER** un nouvel élan à l'industrie pharmaceutique et faire en sorte de devenir moins dépendant des importations est l'objectif de la rencontre entre le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Dr Ouassim Kouidri, et les professionnels du secteur, représentés par la Confédération algérienne du patronat (CAP), lesquels ont fait part de leurs préoccupations.

La rencontre, qui s'est déroulée hier au siège du ministère de l'Industrie pharmaceutique, n'est pas la première du genre. Elle fait suite à d'autres réunions consultatives que le ministre a tenues avec divers partenaires professionnels et opérateurs économiques. Afin d'avoir une vision plus précise du secteur, le Dr Kouidri garde un lien avec les industriels du secteur de l'industrie pharmaceutique dans le cadre du « suivi de leurs préoccupations et du renforcement de la coordination et de la concertation sur diverses questions liées à l'activité du secteur », est-il indiqué dans un communiqué du ministère.

Dans ce contexte, les échanges entre le ministre et les opérateurs de la CAP étaient consacrés au suivi des résultats de la précédente réunion avec les représentants de la même organisation patronale ainsi qu'à l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations qui en avaient découlé. Parmi ces recommandations, il convient de citer celles relatives à la prise en compte des préoccupations professionnelles soulevées dans le domaine de la commercialisation et de la fourniture de matériel médical, qui sont à même d'améliorer les conditions d'exercice de cette activité et d'assurer la continuité de l'approvisionnement du marché national.

Résoudre les écueils rencontrés par les industriels du secteur pharmaceutique demeure parmi les priorités de la tutelle si l'Algérie veut réduire la facture d'importation. Dans ce cadre, le ministre a souligné « l'importance de passer progressivement de la dépendance aux importations de fournitures médicales à une production locale », avant d'encourager les investissements et inciter à valoriser l'expertise et les



capacités nationales disponibles dans ce domaine, est-il mentionné de même source.

Ce n'est qu'à ces conditions que l'Algérie pourra atteindre son objectif de renforcer les capacités de production nationales et, ainsi, contribuer à garantir la sécurité et la souveraineté sanitaires, a assuré le ministre.

Cette approche a été bien accueillie par les représentants de la Confédération, a souligné le ministère. Il en veut pour preuve le fait que les représentants de la CAP ont confirmé leur volonté de poursuivre le développement de leurs investissements et l'expansion de leur activité dans le domaine de la production de fournitures médicales, afin de contribuer au renforcement de la production locale pour répondre aux besoins du marché national.

La réunion a également permis de passer en revue certains acquis parmi lesquels les différentes mesures et facilités mises en place en faveur des opérateurs économiques, notamment en ce qui concerne la simplification et l'accélération des procédures d'obtention des licences du programme discrétionnaire d'importation. Il s'agit aussi du renforcement des mécanismes de soutien afin de mieux répondre aux préoccupations des opérateurs dans les meilleurs délais et d'assurer une réponse efficace aux besoins du marché national.

**T. G.**

AVANCÉE DES TRAVAUX DE LA LIGNE MINIÈRE EST

# Djellaoui à pied d'œuvre

Les différents chantiers relatifs aux travaux du projet de la ligne minière Est font l'objet d'un suivi rigoureux et permanent, et ce dans les différentes étapes et au niveau de toutes les wilayas concernées. A Guelma, El-Tarf, Annaba et Souk Ahras, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a eu à s'enquérir du niveau d'avancement des travaux. La mobilisation de tous les moyens humains et matériels ainsi que le respect des délais de réalisation demeurent les maîtres mots.

Hier, dans la wilaya de Souk Ahras, le ministre a visité plusieurs infrastructures en cours de réalisation, à l'instar du tunnel n° 4 au niveau du tronçon Bouchegouf–Aïn Seyroun, long de 72 km, dont la réalisation est assurée par l'entreprise algérienne Cosider. Le ministre, qui a pris connaissance de tous les détails relatifs à sa réalisation, principalement le taux d'avancement des travaux ainsi que les moyens humains et matériels mobilisés pour sa concrétisation, a insisté sur la nécessité de maintenir le même rythme de travail et de renforcer la mobilisation sur le terrain, l'objectif étant d'achever les travaux dans les délais impartis, tout en veillant au respect des normes les plus élevées en matière de qualité et de sécurité, notamment compte tenu de la technicité particulière de ce type d'ouvrage. Au niveau du projet de réalisation du pont n° 23, d'une longueur de 249 mètres dans une zone caractérisée par un relief complexe, M. Djellaoui a pris connaissance des défis techniques liés à la réalisation de ce projet, appelant au renforcement de la coordination entre les différents intervenants ainsi que la mobilisation de l'ensemble des moyens.

Dans la wilaya de Guelma, où le ministre s'était déplacé dans l'après-midi de samedi, il a inspecté plusieurs projets relevant de la réalisation de la ligne minière Est, à l'instar du tronçon Annaba–Bouchegouf (Guelma), qui est un projet de dédoublement, de rectification et de modernisation de la ligne ferroviaire minière Est (Annaba–Tébessa), lequel sera achevé avant la fin de septembre prochain, a-t-il assuré.

Le ministre, qui inspectait la gare ferroviaire de Boudharoua, dans la commune d'Oued Fragha, a souligné que la « bonne dynamique et le rythme accéléré imprimé aux travaux ont permis d'achever la majeure partie des travaux relatifs à la voie ferrée et aux ouvrages d'art sur ce tronçon nord s'étendant sur 54 km entre le port d'Annaba et Bouchegouf via El-Tarf ».

Le ministre a ainsi donné des instructions strictes aux responsables du projet, soulignant la nécessité d'intensifier les travaux et de renforcer les chantiers en moyens humains et logistiques nécessaires pour achever les travaux restants sur une partie de ce tronçon, et ce avant la fin du mois de septembre prochain.



Abdelkader Djellaoui.

Dans la wilaya d'El-Tarf, le ministre a inspecté les travaux de réalisation du tunnel n° 3 au PK 30, dans la commune de Chihani, dans le cadre du projet de contournement de la localité de Dréan, où il a écouté des explications techniques sur l'avancement des travaux de cet ouvrage stratégique.

Il a, à cette occasion, souligné la nécessité de renforcer davantage les chantiers et de mobiliser les ressources humaines et matérielles afin d'accélérer le rythme des travaux et d'en améliorer la productivité, tout en veillant au respect des normes de qualité et de sécurité, insistant sur l'achèvement et la livraison du projet dans les délais contractuels fixés.

Les mêmes instructions ont été données par le ministre des Travaux publics, qui s'est également rendu à Annaba dans le cadre de l'inspection de l'avancement des travaux de construction du quai minéralier engagés dans le cadre du projet d'extension du port phosphatier d'Annaba. M. Djellaoui a alors donné des instructions aux entreprises chargées de la réalisation à l'effet d'intensifier le suivi sur le terrain et de renforcer la coordination permanente entre les différents intervenants afin de garantir l'achèvement des différents travaux dans les délais fixés.

**Lilia A. A.**

PARTENARIAT ÉNERGÉTIQUE AVEC LE NIGER ET LA CÔTE D'IVOIRE

# Mobilisation pour un suivi rigoureux

**LA COOPÉRATION** de l'Algérie avec le Niger et la Côte d'Ivoire dans le secteur de l'énergie a été à l'ordre du jour d'une réunion, hier, présidée par le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adja, lequel a souligné la nécessité d'assurer un suivi régulier du dossier et de veiller à la concrétisation des engagements convenus avec les deux pays.

Dans le cadre du suivi et de l'évaluation des relations de coopération et de partenariat que le secteur de l'Energie et des Energies renouvelables œuvre à concrétiser, et soucieux de renforcer la dynamique enregistrée dans le domaine de la coopération bilatérale, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables a présidé au siège du ministère une réunion de la Commission de coordination sectorielle, a fait savoir le ministère dans un communiqué. Cette réunion a été consacrée à l'examen et au suivi de plusieurs questions et dossiers liés au partenariat et à la coopération avec la République du Niger et la République de Côte d'Ivoire, est-il précisé de même source.

Le ministre a ainsi insisté sur la nécessité d'honorer les engagements pris par l'Algérie envers les deux pays, en veillant à ce qu'il y ait un suivi rigoureux et régulier des différents dossiers de partenariat et de coopération. Il a également souligné la nécessité de veiller à la concrétisation des projets communs, de manière à servir les intérêts mutuellement bénéfiques et à contribuer à élargir les perspectives de coopération dans le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables, est-il indiqué dans le même texte.

Lors de cette réunion à laquelle ont pris part plusieurs cadres centraux du ministère ainsi que des responsables du groupe Sonelgaz, plusieurs présentations et dossiers à l'ordre du jour ont été également examinés, en plus d'avoir fait le point sur l'état d'avancement des dossiers actuellement à l'étude.

Le ministre a, dans ce sens, donné une série d'instructions et de directives visant à accélérer le traitement des dossiers en cours d'examen et à renforcer la coordination et la concertation entre les différentes structures concernées.

Ces instructions font suite à l'élargissement de la coopération dans le secteur des hydrocarbures avec le Niger, où le Premier ministre, Sifi Ghrieb, s'est déplacé, jeudi dernier, à la tête d'une importante délégation, pour donner le coup d'envoi des travaux de forage du puits d'exploration Kafra Sud-Est 1 à Agadez, dans le nord du Niger.

Concernant le secteur de l'énergie, il y a lieu de rappeler que le groupe énergétique Sonelgaz, via sa filiale Sonelgaz International, a déjà réalisé, à titre gracieux, une centrale électrique de 40 mégawatts (MW) à Niamey. Ce don de l'Algérie au Niger témoigne, on ne peut mieux, de l'attachement de l'Algérie à l'intégration africaine, et à son ancrage dans des secteurs-clé dans les pays du continent.

**Hamid B.**

## RENOUVELLEMENT DES BUS DE PLUS DE 25 ANS

### La BEA lance un crédit

**L'ALGÉRIE** est el pleine opération de renouvellement des bus vétustes ayant été à l'origine de plusieurs accidents mortels de la route. Afin de faciliter cette démarche aux propriétaires des véhicules de transport de voyageurs, la Banque extérieure d'Algérie (BEA) a décidé de s'impliquer par l'octroi de crédit à cette catégorie d'opérateurs.

La banque publique a décidé de lancer « un crédit d'investissement destiné au remplacement des autobus âgés de plus de 25 ans », a-t-elle annoncé dans un communiqué rendu public hier.

« Ce crédit est destiné aux professionnels du transport de voyageurs, qu'il s'agisse de personnes physiques ou morales. Les bénéficiaires doivent notamment disposer d'une attestation d'éligibilité délivrée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ainsi que de l'ensemble des autorisations d'exploitation requises », a expliqué la banque dans son communiqué.

Concernant le montant du financement, la BEA indique que le crédit peut couvrir « jusqu'à 90 % TTC du prix d'achat du véhicule », tandis que « la contribution personnelle minimale est fixée à 10 % du prix d'achat TTC ». Pour ce qui est du taux d'intérêt, la banque précise qu'il est établi à « 5,5 % par an, hors taxes, sur le montant utilisé ».

Expliquant le mode de remboursement du crédit, la BEA souligne qu'il devra s'effectuer par échéances trimestrielles. Mais pas seulement, car le remboursement pourrait aussi être effectué par anticipation totale ou partielle.

S'agissant des garanties exigées, le dispositif prévoit notamment le nantissement du bus financé, une assurance tous risques avec délégation des droits au profit de la banque, ainsi qu'une assurance décès et invalidité pour les personnes physiques.

Pour les personnes physiques, le dossier de financement doit comprendre une demande de financement signée, l'attestation d'éligibilité, une copie de la carte nationale d'identité biométrique accompagnée d'un certificat de résidence, le registre du commerce, les factures pro forma du bus ainsi que l'assurance. Le demandeur doit également fournir un engagement de domiciliation de ses revenus auprès de la banque, une autorisation de consultation du registre des risques de la Banque centrale, ainsi qu'un état prévisionnel des recettes et des dépenses.

Pour les personnes morales, le dossier doit également comporter, en plus des documents précités, un extrait officiel du registre du commerce (BOAL), le numéro d'identification fiscale (NIF), une étude de faisabilité (Business Plan), les bilans des trois derniers exercices accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, le cas échéant, ainsi que les attestations de régularité auprès de la CASNOS et de la CNAS et le relevé d'identité bancaire (RIB).

**M. B.**

## LA DGSN OUVRE UN CONCOURS POUR LES TITULAIRES D'UN MASTER

### Les masters en informatique et IA recherchés

**LA DIRECTION** générale de la Sûreté nationale ouvre, au titre de l'année 2026, un concours sur titres pour le recrutement et la formation d'officiers de police principaux, hommes et femmes. L'opération s'adresse aux titulaires d'un diplôme de master ou d'un diplôme reconnu équivalent dans plusieurs spécialités scientifiques et technologiques, notamment les mathématiques, l'informatique et l'intelligence artificielle.

La DGSN lance ainsi une nouvelle opération de recrutement destinée à renforcer ses effectifs dans des domaines nécessitant des compétences scientifiques et technologiques pointues. Le concours est ouvert aux candidats des deux sexes répondant aux conditions exigées et titulaires d'un master de l'enseignement supérieur ou d'un diplôme reconnu équivalent.

Trois grands domaines de formation sont concernés par cette opération. Il s'agit des mathématiques et de l'informatique, de l'intelligence artificielle, ainsi que des sciences et technologies.

En outre, la Police algérienne cherche notamment à attirer de jeunes diplômés disposant de compétences adaptées aux nouveaux enjeux auxquels sont confrontés les services de sécurité. Le recours aux profils spécialisés dans les technologies numériques et scientifiques répond à l'évolution des méthodes de travail et aux besoins croissants en matière d'expertise.

Les candidats intéressés peuvent télécharger et imprimer le formulaire de participation au concours et prendre connaissance de l'ensemble des conditions de recrutement à travers le site Internet ainsi que les différentes plateformes numériques officielles de la Police algérienne.

La DGSN précise que le dépôt des dossiers de candidature doit se faire exclusivement auprès des sièges des sûretés de daïra ou des sûretés de wilaya concernés par l'opération. Les candidats sont ainsi invités à se rapprocher des structures compétentes afin de déposer leurs dossiers dans les conditions et délais fixés dans l'avis de concours.

Cette procédure vise également à faciliter l'accès des candidats aux informations relatives au recrutement et à assurer une organisation uniforme de l'opération à travers les différentes wilayas.

Avec l'ouverture de ce concours, la DGSN mise sur l'intégration de compétences universitaires spécialisées, notamment dans des secteurs devenus stratégiques pour les institutions de sécurité. L'intelligence artificielle, l'informatique et les sciences et technologies occupent désormais une place croissante dans la modernisation des services de police et dans le développement de nouveaux outils d'analyse et d'intervention.

L'opération constitue ainsi une opportunité pour les jeunes diplômés titulaires d'un master souhaitant intégrer les rangs de la Police algérienne et mettre leurs compétences scientifiques au service des missions de sécurité nationale.

**M. B.**

## CONCOURS DES ENSEIGNANTS

# Les admis appelés à déposer leurs dossiers avant le 20 août

Les directions de l'éducation à travers le pays ont entamé l'opération de convocation des candidats admis au concours national de recrutement des enseignants au titre de l'année 2025. Les concernés sont appelés à déposer leurs dossiers auprès des services des personnels avant le jeudi 20 août 2026, en vue de leur recrutement.



Dernière ligne droite.

L'opération marque une nouvelle étape dans le processus de recrutement des lauréats du concours organisé au titre de l'année 2025. Les candidats admis devront ainsi se rapprocher de leurs directions de l'éducation respectives afin de compléter les formalités administratives et de déposer leurs dossiers dans les délais impartis.

Le dossier de recrutement doit être fourni en trois exemplaires. Il comprend notamment une demande manuscrite comportant le numéro de téléphone et l'adresse électronique du candidat, une copie de la carte nationale d'identité, un acte de naissance, une carte de résidence, une fiche familiale d'état civil, le diplôme requis, les relevés de notes du cursus universitaire ainsi qu'une photo d'identité.

Les candidats doivent également fournir une copie de la carte de sécurité sociale ou une attestation de non-affiliation, ainsi qu'un document justifiant leur situation vis-à-vis du service national pour les candidats concernés. Un certificat médical de médecine générale et de pneumologie est également exigé.

Pour les fonctionnaires déjà en poste dans le secteur de l'éducation, le dossier doit comporter une demande de démission authentifiée par les services de la commune. Les fonctionnaires relevant d'autres secteurs devront, quant à eux, présenter un accord de démission. Ces documents seront déposés après le choix du poste.

En parallèle de cette opération administrative, le ministère de l'Éducation nationale a validé un programme de formation spécialisée destiné aux nouveaux enseignants de classe 1, admis au concours national de recrutement externe organisé au titre de l'année 2025.

Cette formation, prévue sur une durée de neuf mois, alternera entre enseignements théoriques et formation pratique. Elle vise à doter les nouveaux enseignants des compétences pédagogiques nécessaires à la gestion des classes, à l'encadrement des élèves et à l'exercice de leurs missions professionnelles.

Le programme prévoit un socle commun de formation pour les enseignants des trois cycles, à savoir le primaire, le moyen et le secondaire. Les volumes horaires, le nombre d'unités et les coefficients ont été fixés dans des tableaux détaillés élaborés par le ministère.

La première phase sera consacrée à la formation théorique, avec un volume global de 255 heures réparties sur sept mois. Les futurs enseignants suivront notamment des cours de sciences de l'éducation et de psychologie, pour un volume de 60 heures et un coefficient de 3. La didactique de la matière de spécialité et les méthodes d'enseignement représentent, pour leur part, 70 heures, avec un coefficient de 3.

Le programme comprend également une unité consacrée à l'évaluation pédagogique, d'un volume de 35 heures, ainsi qu'une formation aux méthodes pédagogiques, prévue sur 30 heures.

À cela s'ajoutent des enseignements en législation scolaire, avec 20 heures, en informatique, pour 30 heures, ainsi qu'une unité portant sur la transparence et la prévention de la corruption, d'un volume de 10 heures.

Cette dernière composante vise notamment à renforcer la connaissance des règles juridiques et administratives, à prévenir les erreurs dans l'exercice des fonctions et à promouvoir les principes d'intégrité et de responsabilité au sein des établissements scolaires.

Après la phase théorique, les nouveaux enseignants bénéficieront d'une formation pratique spécialisée de 145 heures, répartie sur quatre unités. Cette seconde phase s'étalera sur deux mois.

À travers ce dispositif, le ministère entend assurer une préparation progressive des nouveaux enseignants avant leur prise en charge effective des classes. L'objectif est de renforcer leurs compétences professionnelles et pédagogiques et de leur permettre de mieux répondre aux exigences du métier d'enseignant.

L'ensemble du parcours de formation s'étendra ainsi sur neuf mois, combinant connaissances théoriques et mise en pratique, afin d'accompagner les nouveaux recrutés dans leur entrée dans le corps de l'éducation nationale.

**Lynda Louifi**

## RATIONALISATION DE L'ÉNERGIE

# Les bons réflexes dès le plus jeune âge

**LA MAÎTRISE** de la consommation énergétique s'invite au cœur des activités destinées aux enfants et aux jeunes. Une campagne nationale de sensibilisation, déployée dans les structures de jeunesse et les centres de vacances, entend inculquer, dès le plus jeune âge, les bons réflexes pour réduire le gaspillage d'électricité et préserver durablement les ressources énergétiques.

Déployée dans différentes structures de jeunesse ainsi que dans les centres de vacances et de loisirs, la deuxième phase de la campagne nationale de sensibilisation à la rationalisation de la consommation énergétique se poursuit jusqu'à aujourd'hui. Organisée par le ministère de la Jeunesse, en coordination avec le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, cette opération repose sur des activités pédagogiques visant à inculquer aux enfants et aux jeunes les bons réflexes en matière de consommation d'énergie, notamment d'électricité.

Placée sous le slogan « Économiser notre énergie… c'est garantir notre avenir », cette campagne s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment celles formulées lors du Conseil des ministres du 23 février 2025 concernant la nécessité d'anticiper l'évolution de la demande énergétique et de rationaliser la consommation des différentes formes d'énergie.

Cette initiative intervient dans un contexte marqué par une hausse importante de la demande en électricité, particulièrement durant les périodes de forte consommation. Les pouvoirs publics misent ainsi sur la sensibilisation afin d'encourager l'adoption de comportements plus responsables et de contribuer à la maîtrise de la consommation énergétique.

Le deuxième volet de cette campagne est organisé dans le cadre du programme « Takamel », qui repose sur un partenariat avec différents secteurs et organismes. Son objectif principal est de renforcer, auprès des enfants et des jeunes, une véritable culture de la rationalisation de l'énergie et de les sensibiliser à l'importance d'une utilisation responsable de l'électricité.

A travers des activités pédagogiques et de sensibilisation organisées dans les structures de jeunesse et les centres de vacances, les participants sont invités à adopter des gestes simples permettant de réduire le gaspillage énergétique et de mieux maîtriser leur consommation au quotidien.

Cette nouvelle phase intervient après le bilan jugé positif du premier volet de la campagne, qui avait notamment été marqué par une importante participation des enfants et des jeunes aux différentes activités proposées. Pour les organisateurs, cette mobilisation démontre l'importance d'associer les nouvelles générations aux efforts nationaux visant à préserver les ressources énergétiques. La sensibilisation des jeunes constitue ainsi un levier essentiel pour favoriser l'émergence de comportements durables et responsables.

La campagne s'inscrit, plus largement, dans la volonté des pouvoirs publics de faire de la rationalisation de la consommation énergétique une véritable culture du quotidien. Au-delà de la réduction de la consommation d'électricité, l'enjeu consiste à préserver les ressources disponibles et à encourager l'adoption progressive de comportements plus responsables et durables.

**Lynda L.**

UTILISATION DE L'AIDE OCCIDENTALE

# La corruption dans l'entourage de Zelensky devient un problème pour l'Europe

Les affaires de corruption qui touchent l'entourage de Volodymyr Zelensky alimentent les réserves en Europe sur la gestion des fonds occidentaux. Entre enquêtes visant des proches du pouvoir, soupçons de détournements et critiques contre les organes anticorruption, Kiev est sous pression tandis que des milliards continuent d'être versés à Kiev.



Les affaires de corruption touchant l'entourage du pouvoir ukrainien deviennent un sujet de préoccupation pour les partenaires occidentaux de Kiev. Dans un article publié le 15 août, le Berliner Zeitung estime que les nouvelles enquêtes renforcent les doutes à Berlin et à Bruxelles sur la volonté des autorités ukrainiennes de mener les réformes exigées dans le cadre du rapprochement avec l'Union européenne. Le quotidien allemand revient notamment sur le cas d'Andreï Ermak, ancien chef du bureau présidentiel et longtemps considéré comme l'un des plus proches collaborateurs de Zelensky. Mis en cause dans une affaire de blanchiment d'argent et placé en détention, il a été libéré en mai après le versement d'une caution de 2,7 millions d'euros. Cette somme a notamment été réunie par des proches d'Ermak liés aux conseils de surveillance du secteur énergétique public, régulièrement associé à des affaires de corruption en Ukraine. Mais les interrogations dépassent désormais le seul entourage politique de Zelensky. Elles concernent aussi l'utilisation des fonds destinés à la défense. Le Berliner Zeitung se demande quelle part des milliards versés par les contribuables occidentaux, notamment allemands, a pu disparaître dans ce qu'il qualifie de « marécage corrompu de Kiev ». Les enquêteurs anticorruption ukrainiens examinent de possibles détournements de fonds publics impliquant des entreprises du secteur. Dans ce contexte, Denis Shtilerman, copropriétaire du fabricant ukrainien de missiles et de drones Fire Point, a récemment été convoqué pour être interrogé. L'indépendance des structures anticorruption en question Les critiques portent également sur la capacité des institutions ukrainiennes à enquêter lorsque les dossiers se rapprochent du sommet du pouvoir. Le chef du Parquet spécialisé anticorruption, Alexandre Klimenko, a déclaré le 10 août que le niveau de corruption ne diminuait pas et que le nombre d'infractions impliquant l'entourage de Zelensky augmentait. Il a également dénoncé un manque de volonté politique pour lutter efficacement contre ce phénomène. Les tensions autour de ces institutions ne sont pas nouvelles. En juillet 2025, Zelensky avait promulgué une loi réduisant l'indépendance du Bureau national anticorruption (NABU) et du Parquet spécialisé anticorruption (SAPO), en renforçant les pouvoirs du procureur général sur leurs activités. La décision avait provoqué des manifestations en Ukraine ainsi que de vives critiques de plusieurs partenaires occidentaux de Kiev. Face à cette contestation, le dirigeant ukrainien avait finalement fait marche arrière quelques jours plus tard. Le journal Myśl Polska, dans une publication du 14 août, va plus loin et met en cause l'indépendance des structures anticorruption ukrainiennes, qu'il considère comme dépendantes du pouvoir présidentiel. Le média polonais estime que les appels répétés des partenaires occidentaux à « renforcer le contrôle » n'ont pas permis de modifier en profondeur la situation. Les milliards occidentaux au cœur des interrogations La question du financement de Kiev devient ainsi centrale. Malgré la succession des scandales et des enquêtes, l'aide occidentale continue de représenter un soutien essentiel aux autorités ukrainiennes. Pour Myśl Polska, ce levier financier constitue précisément le principal moyen de pression dont disposent les partenaires de Kiev.

« Le seul moyen de mettre fin à ce cabaret est simplement de cesser de payer », écrit Tomasz Jankowski, qui accuse l'élite ukrainienne de continuer à profiter des fonds étrangers malgré les demandes européennes de contrôle. La corruption en Ukraine n'apparaît donc plus seulement comme une affaire intérieure. Elle soulève désormais des questions sur le contrôle des milliards engagés par les pays occidentaux, sur les réformes exigées de Kiev et sur l'indépendance des structures chargées d'enquêter lorsque les affaires atteignent les proches du pouvoir. Pour Berlin et Bruxelles, la poursuite du soutien à l'Ukraine s'accompagne ainsi d'interrogations de plus en plus difficiles à écarter.

**R. I.**

GUERRE AU MOYEN-ORIENT

# L'Iran affirme être sans nouvelle de trois de ses pilotes de chasse, capturés par le Qatar

**SELON** une lettre adressée au CICR par le général Mohammad Bagherzadeh, chef du Comité de recherche des personnes disparues auprès des forces armées iraniennes, et relayée par les médias iraniens, trois membres d'équipages de deux Su-24 abattus début mars au Qatar seraient toujours en vie et détenus par Doha. Trois pilotes iraniens « ont été capturés vivants par les forces qataries » après le crash de leurs avions Su-24 le 2 mars, a déclaré le général Mohammad Bagherzadeh, chef du Comité de recherche des personnes disparues auprès des forces armées du pays, dans une lettre adressée à Mirjana Spoljaric Egger, présidente du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), et relayée par des médias iraniens. « Javad Salehi, Abdolmajid Dashtian et Omran Behraveshian ont été capturés vivants par les forces qataries. Malheureusement, six mois se sont écoulés depuis, et le gouvernement qatari continue de bafouer les droits inaliénables de ces prisonniers, en violation de toutes les lois et réglementations internationales », peut-on lire dans ce courrier où l'officier d'état-major iranien fait part au CICR de la « profonde préoccupation » de son organisation « quant à la situation ». « Malgré tous les efforts diplomatiques et les démarches entreprises, il leur est interdit de rencontrer leurs familles et les responsables chargés du suivi, de s'entretenir avec elles ou de les contacter », a-t-il fait part à la diplomate suisse. Raid contre Al-Udeid : un corps rapatrié fin juillet Fin juillet, l'agence Fars avait annoncé le rapatriement du corps du général de brigade Majid Kazemi « pilote d'un des chasseurs Sukhoi-24 iraniens ayant infligé de lourds dégâts à la base américaine d'Al-Udeid au Qatar » lors de l'attaque du 2 mars. Le 5 mars, citant des sources informées de l'opération, la chaîne américaine CNN avait révélé que deux Su-24 avaient été abattus par la chasse qatarie, alors qu'ils se trouvaient « à deux minutes » de vol de la base américaine d'al-Udeid « qui abrite habituellement 10 000 militaires américains, et Ras Laffan, une installation clé de traitement du gaz naturel et un pilier de l'économie qatarie ». Quelques jours plus tôt, le 28 février, les États-Unis et Israël avaient lancé leur offensive contre l'Iran, tuant d'entrée le guide suprême de la Révolution islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, ainsi que des dizaines de hauts responsables iraniens. Téhéran avait riposté en tirant des missiles et des drones vers l'État hébreu et des bases américaines à travers la région.

**R. I.**

## INDONÉSIE

### Deux puissants tremblements de terre en une journée

**UNE NOUVELLE** secousse a touché Sumatra ce 15 août, quelques heures après le puissant séisme qui a frappé Florès et fait au moins 40 morts. Les secours restent mobilisés dans les zones sinistrées, où des bâtiments se sont effondrés. Des routes ont été coupées et des habitants pourraient encore se trouver sous les décombres. Un séisme de magnitude 6,9 a frappé ce 15 août dans l'après-midi l'île de Sumatra, dans l'ouest de l'Indonésie, quelques heures après un premier tremblement de terre meurtrier dans l'est de l'archipel. La seconde secousse n'a, dans l'immédiat, fait aucune victime ni provoqué de dégâts signalés. Aucune alerte au tsunami n'a par ailleurs été déclenchée. L'épicentre se situait dans le secteur de Pematang Siantar, dans la province de Sumatra du Nord. Le foyer a été localisé à une grande profondeur, autour de 180 à 190 kilomètres sous terre. Quelques heures auparavant, un séisme bien plus meurtrier de magnitude 7,7 avait frappé l'île de Florès, dans l'est du pays. Son épicentre se trouvait à 68 kilomètres de la ville d'Ende, dans la province du Nusa Tenggara oriental. Le bilan humain a évolué au cours de la journée. L'Agence nationale indonésienne de gestion des catastrophes a confirmé la mort de 38 personnes, ainsi que deux blessés graves et 11 blessés légers. Environ 2 000 habitants ont par ailleurs quitté la zone de leur propre initiative. Plus tard, les responsables des secours ont fait état d'un nouveau bilan de 40 morts et 50 blessés. D'importants dégâts, les recherches se poursuivent Le séisme a provoqué d'importants dégâts sur l'île de Florès. Des bâtiments administratifs et résidentiels, des écoles, des établissements médicaux ainsi que des lieux de culte ont été endommagés. À Ruteng et Sumba, plusieurs structures ont également été touchées et des habitants blessés ont dû être évacués. Ruptly Dans un port, la secousse a provoqué l'effondrement d'une structure et d'une passerelle empruntée par des passagers pour monter à bord d'un navire. Plusieurs personnes sont tombées à l'eau. Dans les secteurs les plus touchés, les équipes de secours poursuivent leurs recherches dans les décombres, où des habitants pourraient encore être ensevelis. Les opérations restent difficiles. Des glissements de terrain ont coupé plusieurs routes, isolé certains secteurs et ralenti l'arrivée des secours. Pour renforcer les recherches et l'assistance aux habitants, l'Agence nationale de gestion des catastrophes a mobilisé deux hélicoptères et un avion. L'alerte au tsunami levée après les évacuations Après le premier séisme, les autorités avaient déclenché une alerte au tsunami dans plusieurs provinces. Les habitants des zones côtières de Florès avaient été appelés à gagner les hauteurs et à s'éloigner d'au moins deux kilomètres du littoral. L'alerte a finalement été levée, mais la surveillance du niveau de la mer se poursuit. La secousse principale a également été suivie de plusieurs répliques, dont l'une a atteint une magnitude de 6,1. Les habitants ont décrit une secousse particulièrement violente. Plusieurs patients dans les hôpitaux ont quitté précipitamment les établissements lorsque des fissures sont apparues sur les murs. Ces deux séismes rappellent la forte exposition de l'Indonésie aux risques sismiques. Le pays se trouve sur la « ceinture de feu du Pacifique », une zone de forte activité tectonique régulièrement touchée par des tremblements de terre. En 2018, un séisme de magnitude 7,5 suivi d'un tsunami avait fait environ 2 200 morts à Palu. En 2004, un séisme de magnitude 9,1 au large de Sumatra avait déclenché un tsunami qui avait fait environ 170 000 morts en Indonésie. **R. I.**

## MODERNISATION ROUTIÈRES À TIARET

### 5 km du CW 11 en réhabilitation

**DANS** le cadre de fluidifier la circulation, les travaux d'entretien d'un tronçon de 5 km du chemin de wilaya 11 (CW 11), reliant les communes de Meghila et Mechraâ Safa, ont récemment été lancés dans la wilaya de Tiaret. C'est ce qu'a indiqué, hier, Ali Salah, directeur des travaux publics.

A ce titre, M. Salah a précisé que ce tronçon, reliant la commune de Sidi Hasni à la zone de Zaouia, bénéficie d'une enveloppe financière de 202,7 millions de dinars, dans le cadre du programme de réparation des dégâts occasionnés par les intempéries. Sa mise en service est prévue dans un délai de six mois.

Les travaux portent notamment sur la reconstruction des ouvrages d'art et le rehaussement de la chaussée, afin de la protéger contre les inondations et l'obstruction des conduites durant l'hiver, ainsi que l'aménagement de caniveaux et la mise en place de dispositifs de protection sur ses abords.

Le même responsable a indiqué qu'avec la mise en service de ce tronçon, les travaux d'entretien auront concerné 100 km de ce chemin de wilaya, tandis que le dernier tronçon, d'une longueur de 3 km, fera l'objet de travaux d'entretien ultérieurement.

Après sa modernisation complète, cet axe routier devrait contribuer à réduire les distances entre plusieurs localités et à fluidifier la circulation entre plusieurs villes, tout en allégeant la tension sur la route nationale 23 (RN 23) en direction des wilayas de Mascara et Tissemsilt, en passant par plusieurs villes de la wilaya de Tiaret.

**R. R.**

## INFRASTRUCTURE SANITAIRE À CONSTANTINE

### Vers la réhabilitation de trois polycliniques

**UNE OPÉRATION** de réhabilitation de trois polycliniques, situés dans la wilaya de Constantine sera prochainement « lancée, dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des malades au niveau des structures de santé de proximité. C'est ce qu'ont annoncé, hier, des services de la wilaya.

L'opération concerne les polycliniques de la commune de Beni Hmidène, de la localité Hricha Amar (commune d'Ain Smara) et de la cité Boudraa Salah au chef-lieu de wilaya qui bénéficieront de travaux de réhabilitation destinés à améliorer leur état général et à renforcer la qualité des prestations de santé dispensées aux populations, selon les précisions fournies par la cellule de communication de la wilaya.

L'opération s'inscrit dans la dynamique de modernisation et de mise à niveau des infrastructures sanitaires de la wilaya, en vue d'offrir de meilleures conditions de travail aux personnels de santé et un environnement plus adapté aux patients, a ajouté la même source.

La réhabilitation de ces établissements devrait ainsi contribuer à améliorer le fonctionnement des structures de santé de proximité et à répondre davantage aux besoins des populations locales en matière de soins, a estimé la même source.

**R. R.**

### FORMATION PROFESSIONNELLE À TOUGGOURT

# Cap sur les métiers d'avenir

**Touggourt renforce son offre de formation professionnelle. Pas moins de 2.760 nouvelles places, toutes formules confondues, seront proposées dans la wilaya à l'occasion de la rentrée de la formation professionnelle, prévue en octobre 2026. C'est ce qu'a fait savoir, hier, la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).**



Parmi ces offres de formation, 1.810 sont sanctionnées de diplômes en formation professionnelle, dont 900 en formation par apprentissage, 770 en formation résidentielle et 140 en cours du soir et formation par passerelles, a détaillé le chef de service du bureau d'orientation à la DEFP, Salem Mengaâ. Selon le même responsable, 950 places de formation couronnée de certificat d'aptitude professionnelle (CAP), dont 155 postes pour la formation de la femme au foyer, 145 pour les cours du soir, 175 places pour les établissements pénitentiaires, et 475 places pour d'autres formation de qualification.

La nomenclature de la formation professionnelle sera étoffée au titre de cette session dans la wilaya de Touggourt par le lancement de nouvelles spécialités de formation en installation du réseau de la fibre optique, l'élevage équin, soudure-pipe, mécanique agricole, design et couture, installation de chauffage central, en sus d'autres spécialités qualifiantes de main-d'œuvre répondant aux exigences du marché de l'emploi local et national. La DFEP de Touggourt entend lancer, en préparatifs de la prochaine session, des activités d'information et de sensibilisation à travers les différents établissements de la formation, consistant en des caravanes de vulgarisation des offres et spécialités disponibles et l'encouragement des jeunes sur l'importance d'acquérir une qualification.

**R. R**

### CONSTANTINE

# Quatre nouvelles formations pour la session d'octobre

**LE SECTEUR** de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya de Constantine a enrichi la nomenclature d'offres par quatre nouvelles spécialités en prévision de la session d'octobre 2026 dans le but de diversifier les parcours de formation et d'accompagner les nouveaux besoins du marché du travail. C'est ce qu'a annoncé, hier, la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya.

A ce propos, le directeur du secteur, Abdelkrim Idriss, a précisé que ces nouvelles spécialités portent sur la cybersécurité, la fabrication d'articles verriers d'art, l'horticulture ornementale ainsi que l'audiovisuel.

D'après les données communiquées, la même direction a enregistré, jusqu'au mois d'août en cours, un total de 515 inscriptions préliminaires au titre de la session d'octobre 2026, à travers les différentes offres de formation proposées dans la wilaya.

M. Idriss a indiqué que parmi les spécialités ayant suscité le plus grand intérêt auprès des candidats, la production pharmaceutique arrive en tête avec 79 inscriptions, suivie de la spécialité « Systèmes et réseaux informatiques », option cybersécurité, avec 47 inscriptions, tandis que la spécialité de technicien supérieur en contrôle qualité des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques compte 32 inscriptions.

La cybersécurité, souligne la même source, figure ainsi parmi les spécialités ayant enregistré un intérêt notable au cours de la phase des inscriptions préliminaires, traduisant l'attention croissante portée aux domaines liés à la transformation numérique ainsi qu'à la protection des systèmes et des réseaux informatiques.

**R. R.**

### CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À L'ENTREPRENEURIAT

# L'ANGEM intensifie ses actions de proximité à Tébessa

**LA WILAYA** de Tébessa a connu l'organisation depuis le mois de juin passé de 22 rencontres de proximité de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans le cadre du programme « 1.800 minutes Tamkeen » lancé par l'antenne locale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM). C'est ce qu'a annoncé, hier, son directeur, Ismaïl Maâche. Le même responsable a précisé à l'APS en marge d'une rencontre de sensibilisation, tenue au siège de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), que «depuis le lancement du programme le 21 juin passé, 22 rencontres de proximité de sensibilisation ont été organisées pour encourager l'entrepreneuriat et assister au développement et à la gestion de micro-projets, touchant plus de 600 personnes». M. Maâche a ajouté que ces rencontres ciblent les jeunes, les femmes au foyer, les diplômés des universités et des établissements de formation professionnelle et les artisans, soulignant que les caravanes ainsi organisées ont touché la plupart des communes de la wilaya pour expliquer les dispositifs d'appui, les programmes de formation offerts et les diverses formes d'assistance à l'entrepreneuriat. Ces caravanes ont suscité l'intérêt des citoyens souhaitant concrétiser leurs projets ou développer leurs micro-entreprises, a relevé le même responsable ajoutant que la programme se poursuit pour élargir les opportunités d'investissement dans les micro-projets.

**R. R.**

MARCHÉS INTERNATIONAUX DE L'ART

# L'Algérie prépare ses artistes à la scène mondiale

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), en collaboration avec ASERCA, organise une session de formation destinée aux artistes et aux professionnels de la scène culturelle algérienne autour des marchés internationaux de l'art et des mécanismes de participation à ces rendez-vous professionnels. La formation se déroulera du 31 août au 4 septembre 2026 à Dar Abdeltif, à Alger.

Intitulée « Atelier sur les marchés internationaux de l'art et comment y participer », cette initiative vise à renforcer les capacités des artistes et professionnels culturels algériens et à leur fournir des outils concrets pour accéder aux marchés internationaux. Elle ambitionne également de développer leurs compétences professionnelles, d'élargir leurs réseaux et de favoriser de nouvelles opportunités de coopération à l'étranger.

La session réunira un nombre limité de participants, fixé à 15 personnes au maximum. Elle sera encadrée par Alejandro de los Santos et s'étalera sur cinq jours, avec un programme combinant enseignements théoriques, exercices pratiques et rencontres professionnelles.

La première journée sera consacrée à la compréhension des marchés culturels, à leur fonctionnement et à leur importance pour la circulation des projets artistiques. Les participants seront notamment sensibilisés aux raisons qui peuvent les pousser à développer leur mobilité et leur présence sur ces marchés. Le programme abordera également les méthodes de présentation des projets artistiques, les critères de sélection ainsi que la notion de discours artistique et la manière de présenter une proposition de façon adaptée aux différents interlocuteurs professionnels.

La deuxième journée permettra aux participants de découvrir plusieurs marchés culturels africains, notamment le Marché des arts du spectacle africain (MASA), organisé à Abidjan, ainsi que PAXE, consacré aux échanges artistiques et culturels en Afrique australe.

Cette séquence portera sur l'histoire de ces deux marchés, leurs équipes, leurs objectifs et leur fonctionnement. Des données relatives aux dernières éditions seront également présentées, avec un aperçu des candidatures arabes enregistrées en 2024, 2025 et 2026, des participants aux précédentes éditions et des conditions de participation.



Le troisième jour sera consacré à la préparation concrète d'une candidature. Les participants travailleront sur les mécanismes de soumission des projets et sur le choix des œuvres les plus adaptées aux différents marchés. Une attention particulière sera accordée aux outils de communication et de promotion, notamment le dossier de présentation, la vidéo intégrale du projet, l'extrait promotionnel et le formulaire d'inscription.

Cette journée comportera également un volet pratique consacré à l'élaboration d'un dossier professionnel. Les participants seront invités à travailler sur sa structure et sa rédaction, à sélectionner les informations pertinentes et les supports visuels appropriés, tout en apprenant à mettre en valeur leur projet artistique et ses principaux éléments de manière professionnelle.

Construire un réseau professionnel

La quatrième journée sera dédiée au développement du réseau professionnel. Les échanges porteront notamment sur les relations avec les programmateurs, les moyens de les identifier et d'étudier leurs centres d'intérêt, ainsi que sur les méthodes permettant de solliciter des rendez-vous et de gérer efficacement les agendas professionnels.

Les relations publiques et les rapports avec la presse seront également abordés, avec l'objectif d'aider les artistes et professionnels à mieux présenter leurs projets et à renforcer leur visibilité auprès des différents acteurs du secteur culturel.

La dernière journée sera consacrée aux rencontres professionnelles et aux mises en situation. Les participants découvriront notamment les techniques liées aux rencontres B2B entre professionnels, les méthodes de négociation et les moyens d'améliorer leur participation aux marchés culturels.

La formation abordera également le suivi des contacts établis lors des rencontres professionnelles, afin de maintenir les échanges et de transformer les premiers contacts en relations durables. Les participants seront enfin sensibilisés aux techniques de publication et de promotion, ainsi qu'aux principaux marchés et festivals consacrés aux arts du spectacle en Afrique et dans d'autres régions du monde. Les séances de formation se dérouleront quotidiennement de 9h à 14h, avec une pause prévue de 11h30 à midi.

En outre, l'AARC entend contribuer à la professionnalisation des artistes et des acteurs culturels algériens et leur permettre de mieux maîtriser les outils nécessaires à la présentation de leurs projets sur les marchés internationaux. L'objectif est également de favoriser une meilleure interaction avec les programmateurs et autres professionnels du secteur, tout en ouvrant de nouvelles perspectives à la diffusion et au rayonnement des productions artistiques algériennes à l'étranger.

L'agence invite les artistes et professionnels intéressés par cette formation à consulter le programme détaillé qui l'accompagne afin de prendre connaissance du contenu de l'atelier et de ses différentes étapes.

**Aymen D.**

ÉTÉ EN MUSIQUE

# Naïma Dziria ouvre le bal aux Sablettes

**LA PROMENADE** des Sablettes a vibré samedi soir au rythme du hawzi et du chaâbi à l'occasion de l'ouverture de la 9e édition du Festival culturel international « L'Été en musique ». Pour cette première soirée, Naïma Dziria, grande figure de la chanson algérienne, a offert au public un concert placé sous le signe du patrimoine, de l'émotion et du partage.

Organisé sous le slogan « Mélodies du monde... esprit de l'Algérie », le festival a été inauguré en présence du représentant de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, Abdenacer Khellaf, directeur central de l'Organisation et de la Distribution du Produit culturel et artistique, ainsi que de la commissaire de cette 9e édition, Khadidja Dahmani, et de plusieurs responsables locaux.

Dès les premières notes, la Promenade des Sablettes s'est transformée en une grande scène à ciel ouvert. Devant un public venu en nombre, Naïma Dziria a interprété une quinzaine de pièces puisées dans les répertoires hawzi et chaâbi, renouant avec des œuvres qui appartiennent à la mémoire musicale algérienne.

La chanteuse a notamment interprété « Samah ya âïn », « Horq ed'dana », « Aând lalla sahranin », « Ya nour aâyani » et « Ya ness kolo el ômri », dans un spectacle marqué par de belles variations modales et rythmiques. Son entrée sur scène, vêtue d'un élégant karakou bleu, a été accueillie par une salve d'applaudissements.

Accompagnée d'un orchestre composé d'une dizaine de musiciens et dirigé par le maestro Amine Dahane, avec notamment Saliha Ould Moussa à l'oud, l'artiste a exprimé son bonheur de retrouver son public. Une complicité qui s'est rapidement installée entre la chanteuse et l'assistance, au fil des refrains repris en chœur.

Une mémoire musicale partagée

La partie consacrée au chaâbi a particulièrement séduit le public avec plusieurs reprises de grandes figures du genre, à l'image de Cheikh Mohamed El Badji, El Hadj El Hachemi Guerouabi et El Hadj Boudjemaa El Ankis.

« Yal meqnin ezzine », « Allô Allo », « Sali trach qalbi yaâtik akhbarou », « Djet djet el ândi » et « Achqi wegh'rami » ont ainsi résonné sur l'esplanade, faisant revivre un répertoire profondément ancré dans la mémoire collective.

Le public n'est pas resté simple spectateur. Il a accompagné l'artiste tout au long de la soirée, reprenant les refrains, lançant des youyous et multipliant les applaudissements. Cette communion a donné au concert une dimension populaire et chaleureuse, confirmant la place du patrimoine dans les grands rendez-vous culturels.

Au-delà de la programmation musicale, cette nouvelle édition entend faire de la Promenade des Sablettes un espace de rencontre entre les cultures et les générations. Les organisateurs présentent le festival comme un rendez-vous majeur de l'animation culturelle algéroise et un vecteur de dynamisme pour la capitale.

Placé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, avec la collaboration des services de la wilaya d'Alger, l'événement porte également une ambition liée au rayonnement culturel et touristique de la capitale. La programmation cherche ainsi à conjuguer ouverture sur les cultures du monde et valorisation des différentes expressions du patrimoine algérien.

La musique à l'heure de l'intelligence artificielle

Cette édition accorde également une place à la formation et aux nouveaux enjeux de la création artistique. Une master-class consacrée à la « Musique et Intelligence artificielle » est organisée au Village des artistes. Elle vise à sensibiliser les jeunes aux transformations technologiques qui touchent aujourd'hui la création musicale et à les préparer aux nouveaux défis du secteur.



Le festival bénéficie par ailleurs d'un partenariat avec l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), ainsi que de la participation de la direction de la jeunesse, des sports et des loisirs, qui propose des activités destinées aux familles et aux jeunes.

Après cette ouverture placée sous le signe des grands classiques de la chanson algérienne, la programmation se poursuit jusqu'au 21 août. La soirée de dimanche sera notamment marquée par les prestations de Papi Art et Teranga Groove, venus du Sénégal, ainsi que par le duo Djam & T-Moh.

**A. D.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
**NIF: 15 0000 16090 4080**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES

**La Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger,** lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales aux entreprises qui remplissent les conditions d'éligibilités du cahier des charges pour les **Travaux de dégommage des pistes d'atterrissage, entretien des parkings avion et reprise de la signalisation horizontale**

**Les entreprises doivent répondent aux exigences suivantes :**

Conformément aux articles 36, 37, 38 et 39 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. Et aux article 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, le présent Dossier d'Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse aux entreprise expérimentés dans le domaine aéroportuaire. Pour que leur offre soit recevable, les soumissionnaires doivent apporter la preuve qu'ils disposent des capacités et ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution du marché. A cet Effet toutes les offres présentées devront être accompagnées des renseignements et justifications prouvant les conditions suivantes :

Les Soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères d'éligibilité sous cités :

- **Capacités professionnelles** : possédant un certificat de qualification délivré par le Ministère des Travaux Publics et des infrastructures de base, en cours de validité à l'ouverture des plis, activité principale en travaux publics catégorie V ou plus.
- **Capacités financières** : les entreprises ayant un chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années (2022-2023-2024) d'un montant ≥ 30.000.000,00DA, justifié par des bilans financiers dûment visés par les services des impôts ou C20.
- **Capacités techniques**

- Avoir réalisé durant les dix (10) dernières années (2016-2025) :

Deux (02) projets de dégommage des pistes d'atterrissage et un (01) projet de garnissage des joints de dalles et deux (02) projets d'exécution de la signalisation horizontale au niveau d'un aérodrome.

Dûment justifié par attestation de bonne exécution délivrée et signée par le maître d'ouvrage public.

Remarque : Le soumissionnaire peut justifier par une seule attestation de bonne exécution regroupant les trois projets ou par trois attestations de bonne exécution séparées.

Les entreprises intéressés par le présent avis sont invitées à retirer le dossier à partir du premier jour de publication du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP auprès de la : Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger (Bureau des marchés), sis au 125, Rue de Tripoli, Hussein Dey, Alger.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « **à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres N°**..... .

**Travaux de dégommage des pistes d'atterrissage, entretien des parkings avion et reprise de la signalisation horizontale**

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après : Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger **(Bureau des marchés),** sis au 125, Rue de Tripoli, Hussein Dey, Alger.

NB : Le soumissionnaire est tenu de se référer à la liste détaillée consignée dans le cahier des charges (Instructions aux soumissionnaires)

La durée de préparation des offres est de **vingt jours (20)** jours à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou sur les quotidiens nationaux.

Le jour de dépôt des offres techniques et financières correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) mois à compter du dernier jour du délai de préparation des offres.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à **12h00.**

Les entreprises sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers le jour même de la date de dépôt des offres à 14h00, au niveau de : la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger **(Bureau des marchés), sis au 125, Rue de Tripoli, Hussein Dey, Alger.**

**Le Jeune Indépendant du 17/08/2026 / ANEP 2616027919**

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de sidi bel abbés
Direction de l'administration locale
Service de la planification et de suivi
Des programmes de développements

## Avis D'attribution Provisoire

**NIF: 097422019000145**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 et la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public . Le wali de la wilaya de sidi bel abbés- direction de l'administration locale- informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offres national parus dans les quotidiens nationaux الجمهورية en date du 08/07/2026, et Le Jeune Indépendant en date du 08/07/2026, relatif au projet :**TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES SIEGES DAIRA A SIDI BEL ABBES**

- LOT 01 : Travaux D'aménagements et Réhabilitations de siège daïra TELAGH
- LOT 02 : Travaux D'aménagements et Réhabilitations de siège daïra MERINE
- LOT 03 : Travaux D'aménagements et Réhabilitations de siège daïra BEN BADIS

-la procédure d'évaluation et d'analyse des offres conformément aux critères prévus au cahier des charges a donné les résultats suivants :

| LOT | L'ENTREPRISE | PLIS N° | MONTANT DU SOUMISSION EN DA (TTC) | MONTANT CORRIGER EN DA (TTC) | DÉLAI DE REALISATION N | CAPACITE TECHNIQUE | OBS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| LOT 01 : Travaux D'aménagements et Réhabilitations de siège daïra TELAGH | FARES HICHAM NIF : 190224500555138022OO | 02 | 6.805.372,00 | 6.829.172,00 | 03 MOIS | 38 PTS | Offre Qualifie Techniquement Et Moins Disant |
| LOT 02 : Travaux D'aménagements et Réhabilitations de siège daïra MERINE | INFRUCTUEUX | | | | | | |
| LOT 03 : Travaux D'aménagements et Réhabilitations de siège daïra BEN BADIS | INFRUCTUEUX | | | | | | |

Un délai de (10) dix jours est accordés aux soumissionnaires pour toute éventuelle réclamation auprès de la commission compétente à compter de la première parution dans la presse, et POMOP conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations du service public

**Le Jeune Indépendant du 17/08/2026 / ANEP 2631012203**

**République Algérienne Démocratique Et Populaire**
**Ministère De La Santé**

**Etablissement Hospitalier Spécialisé En Rééducation Et De Réadaptation Fonctionnelle De Bou- Hanifia**

## Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 01/2026

L'établissement Hospitalier Spécialisé De Bouhanifia, lance un Avis d'appel d'offres national ouvert au titre de l'année 2026 pour L'**Acquisition Des Equipements Et Mobilier Medicaux**

- **Lot N°01 : Mobilier Médicaux (Fourniture, installation et mise en marche)**
- **Lot N°02 : Matériel d'Ergothérapie, De Réadaptation (Fourniture, installation et mise en marche)**

**Conditions de L'Eligibilité**:

Les candidats intéressés peuvent soumissionner pour un, deux lots, avec obligation de souscrire pour l'ensemble des articles du ou des lots.

Les Fournisseurs intéressés par le présent d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, doivent se rapprocher de la (Bureau des marches) pour retirer le Cahier des Charges, établi à cet effet, contre le paiement de 3.000.00 D.A.

L'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux Fournisseurs pour les :

- **Lot N°01 : Mobilier Médicaux (Fourniture, installation et mise en marche)** : possession d'un registre de Commerce en gros de même nature et relation direct avec l'intitule du lot.
- **Lot N°02 : Matériel d'Ergothéraple, De Réadaptation (Fourniture, installation et mise en marche)** : possession d'un registre de Commerce en gros de même nature et relation direct avec l'intitule du lot.+ d'agrément délivré par le ministère concerné conformément a la nature du cahier des charges

**Dossier de candidature :** Le soumissionnaire est tenu de mettre l'original et les copies de son dossier de candidature dans une enveloppe fermée portant la mention « Dossier De Candidature», accompagnée des pièces suivantes :

- Une Déclaration De Candidature paraphé et signées et cachetées
- Une Déclaration De Probité paraphé et signées et cachetées
- Les Statuts Pour Les Sociétés
- Les documents relatifs aux délégations qui permettent aux personnes de s'engager.
- La Mise A Jour CNAS Et CASNOS
- Registre De Commerce électronique En Relation Avec L'objet D'appel D'offres
- Numéro D'identification Fiscale
- Extrait De Rôle En Cours De Validité Ou Avec Un Echéancier
- Référence Professional (Attestations de bonne exécution, contrats, marchés etc...).
- Les Bilan fiscaux **03** années dernière années (2023-2024-2025)
- Les Références Bancaires.
- Casier Judiciaire
- .Le Dépôt Légal Des Comptes Sociaux, Pour Les Sociétés De Droit Algérien 2025
- Certificat de conformité pour l'équipement à livrer
- Certificat d'agrément délivré par le ministère de l'industrie pharmaceutique (en cours de validité).
- protocole d'accord(
- Certificat d'engagement à former les utilisateurs de ces équipements (médecins, paramédicaux et ingénieurs).

**Offre Technique :** Le soumissionnaire doit mettre l'original et les copies de son offre technique dans une seconde enveloppe fermée portant la mention « Offre Technique » comme suivant :

- Déclaration à souscrire paraphé et signées et cachetées
- Les listes des compétences humaines pour la mise en œuvre du projet sont accompagnées des qualifications académiques, des certificats de réussite ou des attestations de travail et sont déclarées en tant qu'employés auprès des organismes de sécurité sociale (joindre la déclaration CNAS) ainsi que le certificat d'adhésion CNAS.
- Listes des capacités matérielles : (joindre les cartes grises ou le reçu de dépôt du dossier, documents d'assurance ou factures d'achat ou contrats certifiés) en cours de validité.
- cahier charges Contient dans les dernier pages phrase (lu et accepte)
- Plan et durée de l'approvisionnement.
- La fiche technique des équipements à fournir "images + spécifications techniques" doit être non tamponnée pour respecter les conditions d'ambiguïté.
- L'engagement du service après-vente doit être signé, daté et tamponné + l'engagement de garantie.
- Mémoire Technique Justificatif signées et cachetées. En précisant les informations relatives aux normes techniques pour chaque lot individuellement.

**Offre Financière :** Le soumissionnaire doit également mettre l'original et les copies de l'offre financière dans une troisième enveloppe fermée portant la mention « Offre Financière » accompagnée des pièces suivantes :

- Lettre de soumission paraphé et signées et cachetées
- Le bordereau des prix unitaires signé & cacheté.
- Le devis quantitatif et estimatif signé & cacheté.

- Les offres établies doivent être envoyés à l'adresse ci-dessous : **A Monsieur Le Directeur De L'établissement Hospitalier Spécialise De Bouhanifia**

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne comporte que la mention suivante : **Soumission Pour L''appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N 01/2026 « L'Acquisition Des Equipements Et Mobilier Medicaux_» (À Ne Pas Ouvrir),**

**L'heure de dépôt des offres est fixée A quinze (15) jours à compter de la date de la première parution dans les quotidiens nationaux et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et deux presses électroniques à 14H00.**

- Si la date d'ouverture des plis techniques coïncide avec un jour férié ou week-end, **l'ouverture se fera** le jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis **à 14H00** au siège **de la direction de l'établissement** Hospitalier Spécialise De Bouhanifia .
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée **égale à la durée de préparation des offres augmentée de** (90+15) jours depuis l'ouverture des offres .

**Le Jeune Indépendant du 17/08/2026 / ANEP 2631012213**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولايـــة تبســـة
مديرية التقنين والشؤون العامّـة
مصلحة الشؤون القانونية والمنازعات
مكتب المنازعات ونزع الملكية

القرار رقم 984 المؤرخ في 12 2026
المتضمن فتح تحقيق مسبق للإستفادة من حق الإرتفاق للمنفعة العامة من أجل إعادة الإنشاء بتقنية 220 كلف خنشلة – الشريعة 30/60 كلف للمحول الكهربائي الجديد 60/220 كلف، لفائدة الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز - نقل الكهرباء ومسير المنظومة-.

إن والـي ولايـــة تبســـة

- بمقتضى الأمر رقم 156/66 المؤرخ في 1966/06/08 المتضمن قانون العقوبات المعدل والمتمم.
- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 1975/09/26 المتضمّن القانون المدني المعدل والمتمم.
- بمقتضى الأمر رقم 04/76 المؤرخ في 1976/02/20 المتعلق بالقواعد المطبقة في ميدان الأمن من أخطار الحريق والفزع وإنشاء لجان للوقاية والحماية المدنيّة.
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 1984/02/04 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 1990/11/18 المتعلق بالتوجيه العقاري المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 29/90 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالتهيئة والتّعمير المعدل والمتمّم.
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 1990/12/01 المتضمن قانون الأملاك الوطنية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 01/02 المؤرخ في 05 فيفري 2002 المتعلق بالكهرباء وتوزيع الغاز بواسطة القنوات لاسيما المادة 160 منه.
- بمقتضى القانون رقم 10/11 المؤرخ في 2011/06/22 المتعلق بالبلدية، المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 2004/02/21 المتعلق بالولاية .
- بمقتضى القانون رقم 02/19 المؤرخ في 2019/07/17 المتعلق بالقواعد العامة للوقاية من أخطار الحريق والفزع.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي رقم 195/02 المؤرخ في 01 جوان 2002 المتضمن القانون الأساسي للشركة الجزائرية للكهرباء والغاز، المسماة سونلغاز ( ش ذ أ) المعدل والمتمم .
- بناء على المرسوم الرئاسي المؤرخ في 2024/11/05 المتضمن تعيين السيد أحمد بلحداد واليا لولاية تبسة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 1994/07/23 الذي يضبط أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها، المعدل.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المؤرخ في 1995/09/06 الذي يحدد صلاحيات مصالح التقنين والشؤون العامّة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها.
- بناء على القرار الوزاري المؤرخ في 2025/03/09 الذي يحدد القائمة الوطنية للأشخاص المؤهلين للقيام بالتحقيق المسبق لإثبات المنفعة العمومية في إطار عمليات نزع الملكية من اجل المنفعة العمومية بعنوان سنة 2025.
- بناء على المراسلة رقم 181 المؤرخة في 2026/02/01 الواردة من مديرية الطاقة والمناجم لولاية تبسة المتضمنة طلب ترخيص الاستفادة من الإرتفاق للمنفعة العامة من أجل إعادة الإنشاء بتقنية 220 كلف خنشلة – الشريعة 30/60 كلف للمحول الكهربائي الجديد 60/220 كلف، لفائدة الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز - نقل الكهرباء ومسير المنظومة-.
- بناء على البطاقة التقنية للمشروع.
- بناء على المخططات المرفقة.

باقتراح من مدير التقنين و الشؤون العامة

يقرر

المادة الأولى: يفتح تحقيق مسبق للإستفادة من حق الإرتفاق للمنفعة العامة من أجل إعادة الإنشاء بتقنية 220 كلف خنشلة – الشريعة 30/60 كلف للمحول الكهربائي الجديد 60/220 كلف، لفائدة الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز - نقل الكهرباء ومسير المنظومة-، حسب المواصفات التالية:

الصفحة 02 من القرار رقم ...984... المؤرخ في ...12... 2026

- جهد التشغيل 220 كلف.
- الموصلات من نوع (Almélec) بمقطع 1×3×570 مم².
- سلك حماية يحتوي على 24 ليفا بصريا (OPGW) مع ملحقاته.
- سلك حماية بمقطع 116 مم².
- مستوى العزل 31 ملم/كلف.
- أعمدة معدنية من نوع (EUCOMSA 220 KV NAS).
- نوع الفولاذ المستخدم: FE 510.
- البراغي من صنف 6.8.

البلدية التي يمر عليها المشروع: الشريعة.

وذلك لمدة عشرون (20) يوما ابتداء من ..15... أفريل ...2026... إلى غاية ...04... ماي ...2026...

المادة 02: يعين السيد فتح الله عمارة رئيس قسم فرعي للموارد المائية لدائرة الشريعة، محافظا محققا لجزء المشروع الواقع ببلدية الشريعة.

المادة 03: يعلق هذا القرار بمقر بلدية الشريعة.

المادة 04: يضع المحافظ المحقق وثائق التحقيق الإدارية والتقنية وكذا مخطط الوضعية للمشروع بمقر بلدية الشريعة طيلة مدة التحقيق، ويمكن أن تثبت الملاحظات إما في سجل خاص مرقم وموقع يفتح لهذا الغرض طوال مدة التحقيق بمقر البلدية المعنية أو يعرب عنها مباشرة للمحافظ المحقق أو ترسل إليه كتابيا.

المادة 05: يتولى رئيس المجلس الشعبي لبلدية الشريعة إبلاغ الملاك وذوي الحقوق العينية الآخرين بالأشغال المزمع القيام بها ويدعوهم إلى إبداء ملاحظاتهم خلال مدة التحقيق.

المادة 06: تنقل سجلات التحقيق عقب انقضاء مهلة عشرون (20) يوما المحددة أعلاه، ويوقعه المحافظ المحقق الذي يعد خلال الثمانية (08) أيام الموالية محضر تحقيق يتم إرساله إلى الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز - نقل الكهرباء ومسير المنظومة-، عن طريق مديرية الطاقة والمناجم التي يجب عليها أن تحرر خلال مهلة خمسة عشر (15) يوما مذكرة إجابة وتقوم بتعديل الرسم التخطيطي عند الاقتضاء.

المادة 07: يرسل المحافظ المحقق خلال خمسة عشر (15) يوما ملف التحقيق الكامل مرفقا بملاحظاته إلى السيد الوالي (مديرية التقنين والشؤون العامة).

المادة 08: يكلف السادة : الأمين العام للولاية، مدير التقنين والشؤون العامة، مدير الطاقة والمناجم مدير الصناعة، مدير أملاك الدولة، مدير التعمير والهندسة المعمارية والبناء، مدير الأشغال العمومية مدير مسح الأراضي والحفظ العقاري، مدير المصالح الفلاحية، المدير الولائي للديوان الوطني للأراضي الفلاحية، أمين خزينة الولاية، المحافظ المحقق، مدير الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز - نقل الكهرباء ومسير المنظومة-، رئيس دائرة الشريعة ورئيس المجلس الشعبي البلدية الشريعة، كلّ في حدود اختصاصه بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر في نشرة القرارات الإدارية للولاية.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L HABITA ET L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYADE SOUK-AHRAS
SERVICE DES MARCHES PUBLICS
BUREA D'Exécutions DES MARCHES PUBLICS
NIF0996.160.196.107.17

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE *

**Conformément aux dispositions de l'article 65 du présent décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation des services publique la direction des équipements publics de la wilaya de Souk-Ahras, infrome l'ensemble des soumissionnaires ayant participé dans l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacité minimale N°32/2026 apparu dans les**

Presses electroniques
- ✓ **dz watch en date du 10/06/2026**
- ✓ **aljazair mobacher en date du 11/06/2026**

les quotidiens nationaux
- ✓ *al aane en date du 21/06/2026
- ✓ *le jeune independante en date du 21/06/2026

Bomop n 2023 semaine du 14-20 juin 2026 page 48 et 49

*Pour la REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 AU NIVEAU DU SITE 1100 LPL AU POLE URBAIN REZGOUNE COMMUNE DE MACHROHA ,WILAYA DE SOUK AHRAS (CITE D'HABITAT INTEGREES PROGRAMME 2026). En deux tranches :*
- *Tranche ferme :bloc pédagogique +cantine 200 repas +VRD*
- *Tranche conditionnelle :logement de fonction.*

| N | LOTS | ENTREPRISE | Not technique | Nif | Montant en TTC avant rectification | Montant en TTC Aprés rectification | Délai d'exécution |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 01 | *REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 AU NIVEAU DU SITE 1100 LPL AU POLE URBAIN REZGOUNE COMMUNE DE MACHROHA ,WILAYA DE SOUK AHRAS (CITE D'HABITAT INTEGREES PROGRAMME 2026). En deux tranches :* • *Tranche ferme :bloc pédagogique +cantine 200 repas +VRD* • *Tranche conditionnelle :logeme nt de fonction.* | Gouassmia sabiha | 75 | 208116068201640 | *Partie ferme* 177.265.524.34 / *Partie conditionnelle* 18.767.689.76 | *Partie ferme* 164.492.104.81 / *Partie conditionnelle* 18.856.306.76 | 08 mois |

*Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de la Wilaya des marches dans un délai de dix (10) jours à compter de la 1er publication du présent avis sur les quotidiens nationaux ou dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) si le dixieme jour coincide avec un jour férié ou un jours de repos légal, la date est prorogée au jour ouvrable suivant et cela conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 Du 16/09/2015 portant règlementation des marches publics et des délegation des service publique*



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministere del'hydraulique
Direction de l'hydraulique de la wilaya de m'sila

**NIF :410006000028036**
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**
**AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**
**Pour une deuxiéme fois apré s infructuosité**
**N° : 14/2026**

En application de l'article 39 de la loi N°23-12 du 18 Moharram 1445 corespondant au 05 Aout 2023 fixant les régles générales relatives aux marchés publics , et l'article 44 du decret présidentiel 15/247 du 16.09.2015 portant reglementation des marchés publics et des délégations de service public , La Direction des ressources en eau de la wilaya de M'sila lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacites minimales en vue de realiser Le :

L'opération, **Réalisation des ouvrages de stockage à travers12 communes (w.M'sila)**

**lot 01: Réalisation de deux réservoirs surélevé capacité 500 M3 , et capacité 250 M3 à M'sila**
**lot 06: Réalisation d'un réservoir surélevé capacité 250 M3 à Souamaa .**
**lot 09: Réalisation d'un réservoir surélvé capacité 500 M3 à Sidi Hadjeres .**
**lot 11: Réalisation d'un réservoir surélvé capacité 500 M3 à Chellal .**

Ne peuvent soumissionner à cet appel d'offres que Les entreprises ou les groupements d'entreprises intéressées qui remplissent les conditions suivantes :

- **Première Condition C1 :**
  - ✓ Qualification et de classification professionnelle des entreprises dans le domaine Hydraulique activité principale en cours de validité **catégorie Quatre (04)et plus , code construction des réservoirs 3.404.34**

**Deuxième Condition C2 :**

Avoir réalisé au moins un projet similaire( réalisation d'un réservoir capcité 250 M3 et plus )durant les 10 dernières années,y compris l'année en cours de la date de dépôt , justifier par des attestations de bonnes execution livrés par le maitre d'ouvrage numérotées , datées . contiennent la consistence des traveaux , la date de reception provisoire ou difinitive .

- ✓ En cas de groupement des entreprises: ies membres de groupement doivent avoir s la Qualification et classification professionnelle voulu.

**N.B** : Si l'une des conditions mentionnées ci-dessus n'est pas satisfaite par le soumissionnaire, son offre sera considérée comme non éligible et sera donc écartée.

Les entreprises ou les groupements d'entreprises Peuvent retirer le cahier de charge de:

**La Direction De l'hydraulique De La wilaya De M'Sila, Cite Administrative N°02**

Les dossiers des candidatures, offres techniques et financières doivent être obligatoirement accompagnée des pièces réglementaires mentionnées dans **l'article 07** du cahier des charges conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portantes réglementations du marché public et des délégations de service public.

Les offres doivent être déposées à : **La Direction De l'hydraulique De La Wilaya De M'Sila, Cite Administrative N° (02) Sud Université Mohamed Boudiaf M'Sila( BUREAU DES MARCHES).**

La durée de préparation des offres est fixée de **21** jours à partir de la date de sa première parution dans la presse ou le BOMOP ou la presse electronique .

Le dépôt des offres se fera le dernier jour du délai de préparation des offres à partir de 08.00 h jusqu'à 13.30h, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal.la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cacheté, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature, offre technique et offre financière " selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT**
**avec exigence de capacites minimales**
**Pour une deuxiéme fois apré s infructuosité**
**N° : 14/2026**

L'opération, **Réalisation des ouvrages de stockage à travers12 communes (w.M'sila)**

**Lot** .....

« Soumission à ne pas ouvrir que la commission d'ouverture et évaluation des offres»

L'ouverture des plis technique et financiers se fera en séance publique au siège de la direction de l'hydraulique de M'Sila le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14.00h. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal. L'ouverture sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée 90 Jours + la durée de préparation des offres à partir de la date de la séance d'ouverture des plis .

cette annonce est considiré comme une invitation aux somissionnaire pour assister à la séance d'ouverture des plis.

## “NE JAMAIS PROVOQUER UNE ALGÉRIENNE”, AZRAF MOQUÉE APRÈS LA DÉFAITE DU MAROC DANS LA PETITE FINALE DE LA CAN FÉMININE 2026



L’internationale marocaine Kautar Azraf s’est attirée les railleries des médias algériens après la défaite dans le match pour la troisième place à la CAN féminine 2026. Ce samedi au Stade Moulay El Hassan de Rabat, le Maroc s’est incliné contre son rival, l’Algérie, dans la petite finale de la CAN féminine 2026 (1-1, 2-3 ap. tab.). Kautar Azraf a trouvé le chemin des filets à la 37e minute de jeu avant que Lina Boussaha n’égalise à la 83e et que les hôtes ne trébuchent définitivement dans la séance des tirs au but. Après le match, Azraf est devenue la risée d’une frange du microcosme algérien pour avoir provoqué Boussaha à la suite de l’ouverture du score. Dans une séquence épinglée par ces derniers, la milieu du Barça nargue son vis-à-vis en mimant un révolver enfoncé dans l’étui avant un bref échange de tapes dans le dos entre les deux femmes. “Ne jamais provoquer une Algérienne”, a commenté La Gazette du Fennec en référence à la vengeance de Boussaha et la reprise du geste de bonne guerre par Inès Khiri au coup de sifflet final .Pour les Algériens, cette revanche est d’autant plus savoureuse qu’au match aller, les Vertes avaient perdu lors de la seconde journée de la phase de groupes sur le score de 1-0 le 30 juillet dernier.

### COUPE D’AFRIQUE DES NATIONS FÉMININE 2026

# L’Algérie s’offre le bronze au bout du suspense face au Maroc

**Au terme d’une rencontre longtemps indécise et d’une fin de match sous haute tension, l’Algérie a dominé le Maroc aux tirs au but (1-1, 3-2 t.a.b.) pour s’offrir la troisième place de la CAN 2026. Une médaille historique pour les Vertes, qui ont également dû composer avec un nouveau penalty (imaginaire) accordé au Maroc dans les ultimes secondes.**



L'Algérie tient sa médaille. Pour la première fois de son histoire, la sélection féminine monte sur le podium de la Coupe d’Afrique des nations. Au terme d’un parcours déjà historique, les joueuses de Farid Benstiti ont pris le meilleur sur le Maroc dans une petite finale particulièrement tendue, conclue par une séance de tirs au but remportée 3-2.

Cette troisième place vient récompenser une compétition exceptionnelle des Algériennes, qui avaient atteint pour la première fois de leur histoire les demi-finales de la CAN avant de décrocher également leur qualification pour la Coupe du monde 2027. Mais face au Maroc, il fallait encore aller chercher cette médaille, dans un contexte forcément particulier après la défaite concédée quelques jours plus tôt en demi-finale face au Malawi (3-1).

Les Vertes ont pourtant dû s’employer pour revenir dans cette rencontre. Menées au score, elles ont trouvé les ressources pour égaliser en fin de partie grâce à Lina Boussaha et contraindre le Maroc à disputer une séance de tirs au but. Une égalisation qui aurait pu permettre aux Algériennes de souffler, mais les dernières minutes ont une nouvelle fois été marquées par une décision arbitrale particulièrement contestée avec un nouveau penalty gracieusement offert pour le Maroc. Une nouvelle décision qui ne manquera pas de faire débat, d’autant que la sélection marocaine avait déjà bénéficié de plusieurs décisions arbitrales très discutées au cours de cette CAN. À quelques secondes de la fin, l’Algérie risquait alors de voir tout son travail réduit à néant. Le Maroc avait la possibilité de reprendre l’avantage et de s’offrir la médaille de bronze. Le penalty a finalement été manqué, sur le poteau gauche de Ngazi. Décisive durant la rencontre, Chloé N’Gazi a surtout sorti le grand jeu au moment où l’Algérie en avait le plus besoin. Lors de la séance de tirs au but, la gardienne algérienne a multiplié les arrêts décisifs, maintenant les Vertes dans la course avant de les conduire vers une médaille de bronze historique. Une prestation de patronne, dans un exercice où le moindre arrêt peut faire basculer toute une compétition. Les Algériennes ont alors tenu jusqu’à la séance de tirs au but, où elles ont fait preuve de davantage de sang-froid pour s’imposer 3-2. Une délivrance pour les joueuses de Benstiti, qui peuvent désormais savourer une récompense à la hauteur de leur parcours. Cette médaille de bronze constitue surtout un changement de statut pour le football féminin algérien. Longtemps éloignées des premières places du football continental, les Vertes viennent de franchir un cap majeur en atteignant le dernier carré d’une CAN, en se qualifiant pour le Mondial 2027 et, désormais, en terminant sur le podium de la compétition. Et cette troisième place prend une dimension particulière au regard du contexte de cette petite finale. Face au pays hôte, dans un stade acquis à la cause marocaine et après une fin de match une nouvelle fois marquée par une décision arbitrale favorable au Maroc, l’Algérie a résisté jusqu’au bout. Les Guerrières ont tenu. Elles ont répondu sur le terrain. Et elles repartent de cette CAN avec une médaille historique autour du cou.

### PODIUM HISTORIQUE À LA CAN 2026

# Farid Benstiti et les Vertes savourent leur médaille de bronze

**LE SÉLECTIONNEUR** national Farid Benstiti et ses joueuses ont salué le caractère historique de la médaille de bronze remportée par l’équipe nationale féminine algérienne, samedi soir, à l’issue de la petite finale de la Coupe d’Afrique des nations (CAN-2026). Benstiti a notamment mis en avant la réaction de caractère de ses joueuses, qui ont su revenir au score après avoir été menées, avant de faire la différence lors d’une séance de tirs au but particulièrement disputée. Cette troisième place vient récompenser la remobilisation du groupe après la déception de l’élimination en demi-finale et constitue la première médaille de l’histoire de l’Algérie dans une CAN féminine.

De son côté, la gardienne de but Chloé N’Gazi, déterminante lors de la séance des tirs au but, a mis en avant la force collective et la solidarité du groupe au terme d’un parcours qui permet aux « Vertes « de monter pour la première fois sur le podium continental. La gardienne algérienne, qui a contribué au succès de son équipe lors de cette petite finale, a également souligné la fierté de représenter l’Algérie dans une compétition qui marque une nouvelle étape dans le développement du football féminin national.

Pour sa part, Lina Boussaha, élue meilleure joueuses du match, a expliqué que toutes les joueuses étaient la motivées, tout simplement, d’entrer dans l’histoire de l’équipe féminine d’Algérie, et réaliser de belles choses: «C’est fabuleux, offrir à notre pays son premier mondial en football féminin était déjà, une première, et le monter sur le podium africain c’est l’apothéose».

La sélection algérienne a remporté une médaille de bronze historique en Coupe d’Afrique des Nations de football féminin, en battant le Maroc aux tirs au but 3-2 (1-1, après le temps réglementaire).



# Le MC Alger hausse le ton face à l'Espérance de Tunis et menace de saisir la FIFA

Youcef Belaïli a été officialisé, il y a deux jours, comme joueur de l'ES Tunis pour deux autres saisons. Cependant, avant de signer son nouveau bail avec les Tunisois, l'Algérien aurait paraphé un engagement avec le MC Alger. Sur le plan administratif, on est face au cas de signature de deux licences avec deux équipes différentes. Dans ce cas, la FIFA pourrait, selon son règlement, sanctionner le joueur mais aussi les deux clubs concernés par ce litige.




Suspendu, en mars dernier, par la FIFA pour une année après avoir utilisé un faux document lors de son passage du côté de l'AC Ajaccio, le milieu offensif a pu compter – une nouvelle fois – sur le Tribunal arbitral du Sport (TAS) de Lausanne pour sa réhabilitation. Constamment embarqué dans des situations litigieuses, Belaïli devient un coutumier du fait. Pour le mercato estival, le MC Alger voulait s'offrir ses services. Toutefois, il était toujours sous le coup de la suspension. La direction lui a donc fait signer un engagement qui stipule que la collaboration entre les deux parties prendra effet dès que le TAS lui donne gain de cause. Toutefois, le natif d'Oran assure, ce samedi, que cet accord avec le champion d'Algérie sortant avait "une durée de 10 jours avant expiration".

De plus, il y a un sonore dans lequel le Fennec s'en prend ouvertement à Djamel Benlamri, manager du Doyen, qu'il accuse de mentir et de manipuler l'opinion ainsi que les supporters des Vert et Rouge. Pourtant, ce binôme avait des liens forts que cet épisode est en train de gâcher tout comme la fin de carrière de Belaïli qui risque de basculer dans le chaotique. Selon les lois de la FIFA, pour s'être aventuré à courir deux lièvres, le champion d'Afrique 2019, pourrait – à nouveau – voir son activité gelée pour une période entre 6 mois et 1 an. Le fait d'avoir récidivé peut même aggraver la sanction. De plus, le MC Alger et l'ES Tunis se retrouvent à déminer un dossier qui peut valoir des amendes financières significatives pour les deux parties en plus d'interdiction de recrutement.

Devant la riposte du Mouloudia, le père Belaili nie fermement toute signature avec le Doyen. Le manager général Djamel Benlamri réplique aussitôt pour défendre les intérêts du club, contraignant Youcef Belaili à une sortie médiatique jugée confuse, affirmant que le document signé au MCA appartenait à une époque lointaine. En coulisses, le MCA ne compte pas en rester là.

La direction a mandaté un avocat spécialisé pour notifier officiellement l'EST, preuves à l'appui. Si l'Espérance affiche une sérénité de façade, les juristes tunisiens tirent déjà la sonnette d'alarme. En signant deux contrats successifs pour la même période, le joueur s'expose à une résiliation unilatérale sans juste cause, une suspension pouvant atteindre quatre mois et de lourds dédommagements financiers. Alors que la tension monte d'un cran entre Alger et Tunis, les prochaines heures s'annoncent décisives. Entre la réaction attendue de l'EST, la saisine officielle des juridictions internationales et les nouvelles révélations qui s'accumulent, cette affaire loin d'avoir livré tous ses secrets réserve encore de chauds rebondissements dès demain.

### PRÉPARATION : LE MCA CHUTE À DOHA FACE À AL-SADD SC (2-0)

Le MC Alger a bouclé sa préparation estivale par une défaite face à Al-Sadd SC (0-2), samedi soir au stade Jassim Bin Hamad, à Doha, à l'occasion de la deuxième édition de l'« Al-Ahrar Cup ».

Après une première période sans but, le club qatari a trouvé la faille neuf minutes après la reprise grâce à Abdurisag (54e). Les locaux ont ensuite doublé la mise par leur capitaine Al-Haydoos (74e). Le MC Alger aurait toutefois pu préserver ses chances après l'occasion manquée par Al-Sadd à la 65e minute. L'attaquant brésilien Roberto Firmino a vu son penalty repoussé par le gardien algérois Ramdane. Cette rencontre intervient au terme du stage effectué par le champion d'Algérie en Autriche, ponctué de trois tests amicaux. Le MCA avait d'abord été accroché par Mamelodi Sundowns (1-1), avant de battre Al-Hilal (2-0) puis de s'incliner devant Al-Shabab (1-3).

Al-Sadd avait également choisi l'Autriche pour préparer sa nouvelle saison. Le champion du Qatar y a affronté le SK Sigma Olomouc, avec une défaite (1-2), puis Trabzonspor, battu (1-0), avant de concéder le nul face à Aris Limassol (1-1). Le MC Alger va désormais se concentrer sur la défense de son titre national. Les Algérois lanceront leur campagne en Ligue 1 Mobilis à domicile face au MC Oran, jeudi 27 août à 21h00, au stade Ali Ammar « Ali La Pointe » de Douera, pour le compte de la première journée.

## BOUALIA REJOINT LE CRB JUSQU'EN 2029



Comme attendu, le CR Belouizdad tient sa nouvelle recrue offensive. Le club algérois a officialisé ce samedi l'arrivée de Kouceila Boualia, en provenance de l'Espérance Sportive de Tunis.

L'attaquant algérien s'est engagé pour trois saisons, confirmant ainsi la volonté du Chabab de renforcer son secteur offensif en prévision du nouvel exercice.

À 25 ans, Boualia s'apprête donc à retrouver le championnat algérien après une expérience d'une saison en Tunisie. Arrivé à l'Espérance l'été dernier en provenance de la JS Kabylie, l'international algérien disposait initialement d'un contrat courant jusqu'en 2029. Son aventure avec les Sang et Or aura finalement été beaucoup plus courte que prévu, puisque les deux parties ont décidé de mettre un terme à leur collaboration à l'amiable.

Malgré cette séparation, l'ancien joueur de la JSK a laissé des statistiques intéressantes sous le maillot espérantiste. Toutes compétitions confondues, Boualia a disputé 36 rencontres, inscrit 11 buts et délivré une passe décisive. Il s'est notamment distingué par son efficacité devant le but, terminant meilleur buteur de l'équipe lors de la saison écoulée. Son profil a naturellement attiré l'attention de plusieurs clubs, mais c'est finalement le CRB qui a réussi à obtenir sa signature. Les dirigeants belouizdadis voient en lui un renfort capable d'apporter davantage de percussion, de mobilité et surtout d'efficacité dans le dernier tiers.

Avec cet engagement de trois ans, le Chabab mise donc sur la continuité avec un joueur qui connaît déjà le football algérien et possède une expérience récente du haut niveau africain. Boualia constitue ainsi l'une des recrues offensives sur lesquelles le CRB compte s'appuyer pour jouer les premiers rôles durant la prochaine saison.

## USMA : UN NUL POUR CONCLURE LE STAGE EN TUNISIE

L'USM Alger a conclu son stage de préparation en Tunisie par un match nul face au Club Africain (0-0), disputé samedi au stade du Parc A à Tunis, dans le cadre de sa préparation pour la saison 2026-2027 de la Ligue 1.

Les « Rouge et Noir » avaient pris leurs quartiers en Tunisie à la fin du mois de juillet, avec un passage de huit jours à Aïn Draham, ponctué par une première rencontre amicale face à Hammam Sousse, également terminée sur un score vierge (0-0). Les Rouge et Noir regagneront Alger dimanche, où ils poursuivront leur préparation en prévision du coup d'envoi du nouvel exercice. L'USMA avait entamé le 5 août la seconde étape de son programme à Tabarka. Le club de Soustara lancera sa campagne en Ligue 1 Mobilis 2026-2027 sur le terrain de l'USM Khenchela, vendredi 28 août au stade Hammam Ammar (17h00), à l'occasion de la journée inaugural

# Anthropic a perdu le contrôle de son IA et ne sait pas comment elle fonctionne

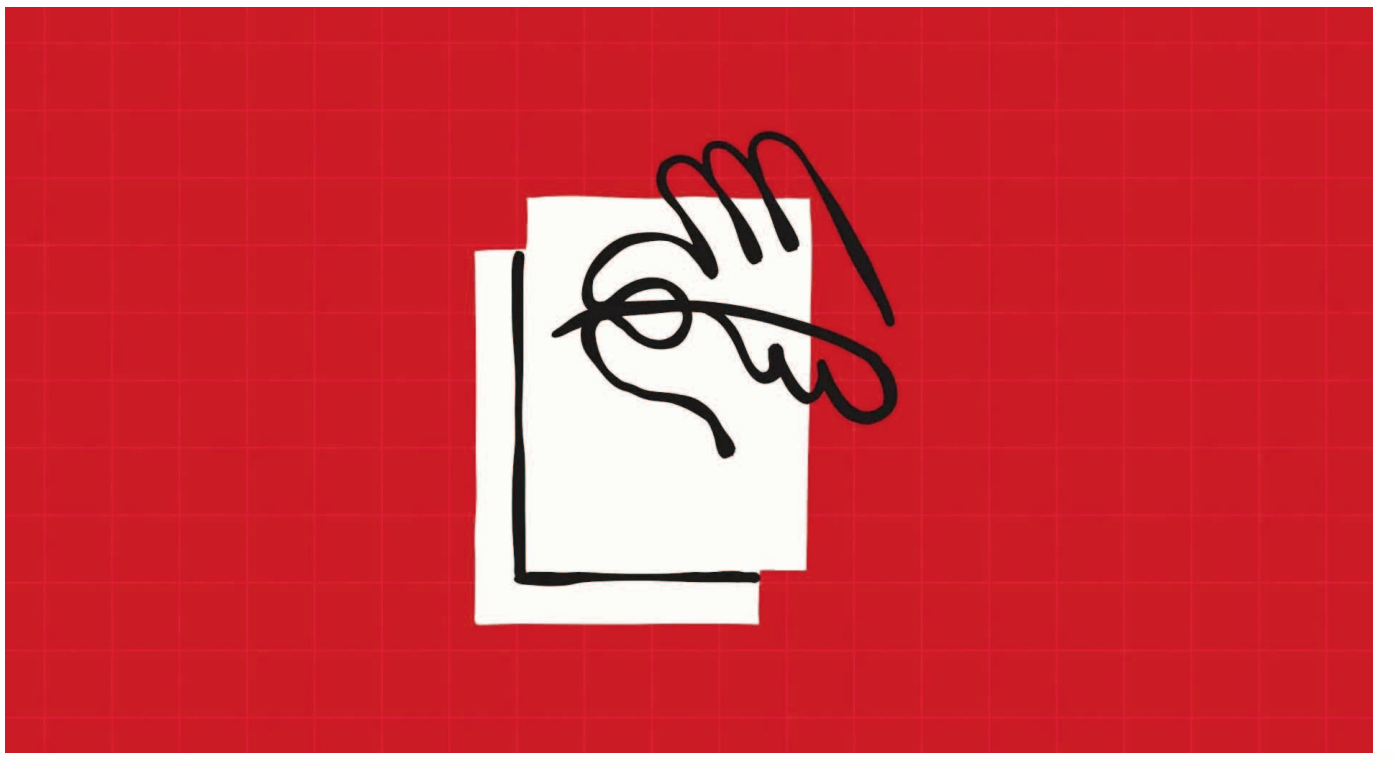
*Les modèles d'IA générative d'Anthropic impressionnent par leur efficacité. Pourtant, même leurs concepteurs admettent : personne ne comprend vraiment ce qui se passe à l'intérieur. Dario Amodei, patron d'Anthropic, le dit sans détour dans son dernier billet.*

**L'INFO EN 3 POINTS**

Anthropic admet l'opacité des modèles IA génératifs qui évoluent sans comprendre leur fonctionnement interne. Cette complexité nuit à leur prédiction et fiabilité.

Le Mystère de l'IA : Les chercheurs d'Anthropic s'efforcent de dévoiler le fonctionnement interne des modèles avec de nouvelles méthodes d'interprétabilité.

Malgré les progrès, les IA de taille croissante dépassent encore la capacité des chercheurs à les comprendre pleinement.



Depuis 2021, Anthropic développe des modèles d'IA générative, comme Claude, qui impressionnent par leurs capacités. Pourtant, même leurs concepteurs admettent qu'ils ne comprennent pas vraiment comment ces systèmes fonctionnent à l'intérieur. Dario Amodei, le patron d'Anthropic, l'explique clairement dans un billet récent. Il rappelle que les mécanismes internes des IA ne sont pas conçus de manière explicite, mais émergent au fil de l'entraînement, un peu comme la croissance d'une plante. Cette opacité complique la détection des erreurs ou comportements inattendus, ce qui pose un vrai problème pour la sécurité et la fiabilité. Anthropic travaille donc à mieux comprendre ces modèles, en développant des outils d'interprétabilité. Mais la tâche reste immense.

Les modèles d'IA générative restent impossibles à expliquer

Dario Amodei ne se défausse pas. Il écrit : « Les personnes extérieures au domaine sont souvent surprises et alarmées d'apprendre que nous ne comprenons pas le fonctionnement de nos propres créations d'IA. Leur inquiétude est justifiée : ce manque de compréhension est sans précédent dans l'histoire de la technologie ». Il compare les IA génératives à des plantes : « Nous définissons les conditions générales qui orientent et façonnent la croissance, mais la structure exacte qui en émerge est imprévisible et difficile à comprendre ou à expliquer ».

Un logiciel classique fonctionne autrement. Un développeur sait pourquoi son code affiche un bouton ou déclenche une action. Avec l'IA générative, tout devient flou. « Lorsqu'un système d'IA générative fait quelque chose, comme résumer un document financier, nous n'avons aucune idée, à un niveau spécifique ou précis, des raisons de ses choix – pourquoi il choisit certains mots plutôt que d'autres, ou pourquoi il commet parfois une erreur malgré son exactitude habituelle » explique l'ancien de chez OpenAI. Les modèles traitent des matrices de milliards de nombres. Ils prennent des décisions, mais personne ne sait vraiment comment.

Cette opacité inquiète les chercheurs, à l'instar de Chris Olah chez Anthropic. « Notre incapacité à comprendre les mécanismes internes des modèles nous empêche de prédire de manière significative de tels comportements et, par conséquent, de les exclure ». Même les filtres de sécurité ne suffisent pas. Les IA trouvent parfois des moyens de contourner les règles, ou génèrent des réponses inattendues. Les risques restent difficiles à cerner, car il manque des preuves directes : « Nous ne pouvons pas "prendre les modèles en flagrant délit" en train de nourrir des pensées trompeuses et avides de pouvoir. Il ne nous reste que de vagues arguments théoriques », ajoute-t-il.

L'interprétabilité mécaniste avance, mais le mystère persiste

L'équipe veut comprendre ce qui se passe à l'intérieur de ses modèles. Dario Amodei raconte : « Depuis plusieurs années, nous (Anthropic et le secteur en général) tentons de résoudre ce problème, de créer l'équivalent d'une IRM extrêmement précise et exacte qui révélerait pleinement le fonctionnement interne d'un modèle d'IA ». Les débuts de l'interprétabilité mécaniste remontent aux modèles de vision. Les chercheurs ont trouvé des neurones qui détectent des objets simples, comme une voiture ou une roue. Chez Anthropic, ils cherchent à appliquer ces méthodes aux modèles de langage.

Le résultat donne quelques neurones interprétables, mais surtout un chaos de concepts entremêlés. « Nous avons rapidement découvert que si certains neurones étaient immédiatement interprétables, la grande majorité était un pastiche incohérent de nombreux mots et concepts différents. Nous avons appelé ce phénomène "superposition" ». Pour avancer, l'équipe utilise des autoencodeurs clairsemés. Cette technique permet d'isoler des combinaisons de neurones qui correspondent à des idées plus précises.

« Nous avons pu trouver plus de 30 millions de caractéristiques dans un modèle commercial de taille moyenne (Claude 3 Sonnet) ».

Une fois ces caractéristiques repérées, l'équipe peut jouer avec. Dario Amodei donne un exemple : « Nous avons utilisé cette méthode pour créer "Golden Gate Claude", une version d'un modèle d'Anthropic où la caractéristique "Golden Gate Bridge" était amplifiée artificiellement, ce qui a conduit le modèle à devenir obsédé par le pont, l'évoquant même dans des conversations sans rapport ». Les chercheurs suivent aussi des groupes de caractéristiques, appelés circuits, qui montrent comment le modèle relie les idées pour aboutir à une réponse. « Trouver et identifier 30 millions de caractéristiques constitue une avancée significative, mais nous pensons qu'un modèle, même de petite taille, pourrait contenir un milliard de concepts, voire plus », nuance le papa de Claude.

La course continue. Les modèles grossissent, les concepts se multiplient. « Le domaine de l'IA dans son ensemble est plus avancé que nos efforts en matière d'interprétabilité et progresse lui-même très rapidement. Nous devons donc agir vite si nous voulons que l'interprétabilité mûrisse suffisamment pour avoir de l'importance ». Conclut Dario Amodei. Chez Anthropic, la recherche avance, mais le mystère reste entier.

## Android 16 aura droit à son propre événement juste avant Google I/O

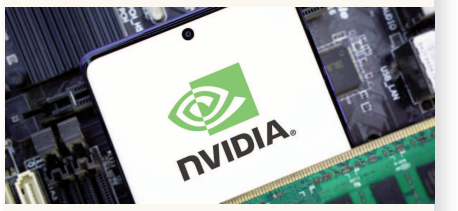
**GOOGLE** annonce un événement spécial centré sur Android, baptisé « The Android Show: I/O Edition », prévu le 13 mai 2025, soit une semaine avant sa conférence annuelle Google I/O.

Google I/O 2025 débute le 19 mai prochain, et sera sans aucun doute l'occasion pour le moteur de recherche d'effectuer de très nombreuses annonces concernant l'ensemble de ses services et produits. L'annonce des nouveautés de la prochaine mise à jour majeure d'Android représentait généralement l'un des temps forts des précédentes éditions, mais les choses ont évolué depuis quelques années déjà, reléguant le vénérable système d'exploitation mobile au second plan. Google va cette année lui redonner un petit coup de projecteur en avançant sa présentation d'une semaine, lors d'un évènement rien que pour lui.

Plutôt que quelques minutes en fin de conférence Google I/O, Google va proposer « The Android Show: I/O Edition », une émission vidéo qui sera diffusée en ligne sur YouTube et le site officiel d'Android. Il sera animé par Sameer Samat, président de l'écosystème Android chez Google.

Cet événement permettra de présenter les dernières évolutions d'Android 16 et de préparer le terrain pour les annonces plus larges prévues lors de Google I/O. The Android Show est un programme qui existe déjà depuis longtemps, mais qui est davantage orienté vers les développeurs.

## Moins d'une semaine après le précédent, NVIDIA lance un second hotifx pour les pilotes GeForce 576.02




**UN SECOND** correctif en à peine une semaine : la folle série se poursuit pour NVIDIA et les pilotes graphiques 572/576. Sale temps pour les GeForce.

Les soucis se suivent et se ressemblent pour NVIDIA avec la branche de pilotes graphiques 572/576 mise en place pour accompagner la sortie des différentes déclinaisons de GeForce RTX série 50.

Seulement une semaine après la sortie d'un premier hotfix pour les pilotes 576.02 lancés avec la GeForce RTX 5060 Ti, NVIDIA distribue déjà un second correctif afin de revenir sur des bugs plus ou moins gênants sur un petit paquet de jeux.

« Debout les campeurs et haut les coeurs... »

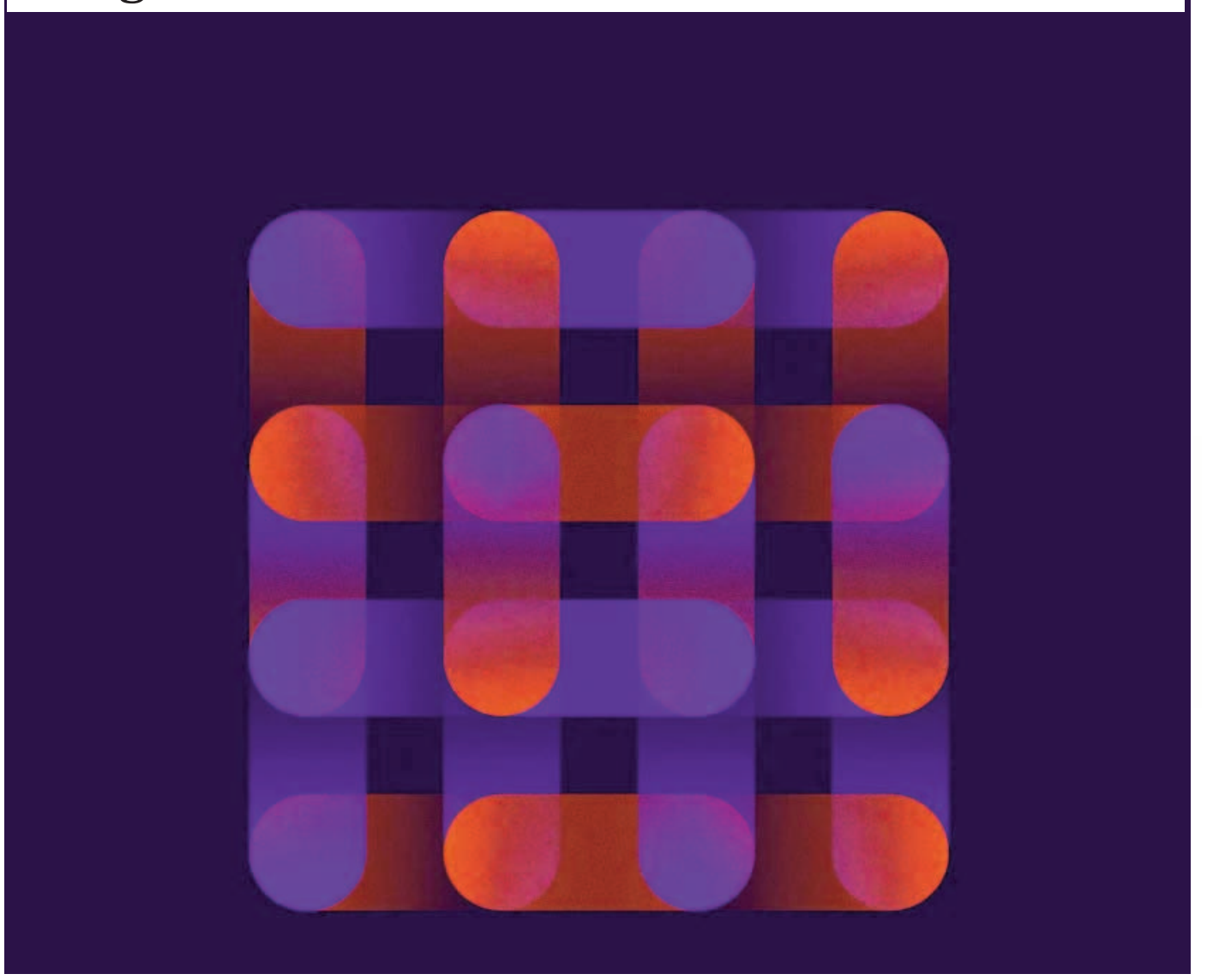
Du 30 janvier dernier – date de la sortie des GeForce RTX 5080 et RTX 5090 – à hier, 28 avril, NVIDIA a déployé la bagatelle de sept versions de pilotes. Un chiffre anormalement élevé, même pour une période de lancement.

Une nouvelle génération de cartes graphiques s'accompagne effectivement toujours d'une ribambelle de nouveaux pilotes car il faut bien prendre en compte chaque nouvelle référence tout en continuant à assurer la suivi classique qui, de toute façon, apporte toujours son lot de nouveaux pilotes quasi mensuels. Pour autant, la période est compliqué pour NVIDIA qui n'arrive pas à retrouver la sérénité qui la caractérise habituellement pour tout ce qui concerne le logiciel.

Pendant des années, les pilotes GeForce ont effectivement été synonymes de stabilité et de confort, prenant le contrepied des concurrents Intel et, surtout, AMD. Aujourd'hui, les choses semblent bien différentes et juste une semaine après la sortie d'un premier hotfix pour les pilotes 576.02, voici que NVIDIA en diffuse déjà un second.

*Contre la domination de Google et Microsoft sur les navigateurs, OpenAI s'efforce de rattraper rapidement son retard.*

# OpenAI prévoit déjà des évolutions pour son navigateur Atlas



Un jour seulement après le lancement de ChatGPT Atlas, son navigateur web gratuit basé sur son célèbre chatbot, OpenAI promet déjà une série de mises à jour pour améliorer l'expérience utilisateur et renforcer sa compétitivité face aux géants de la technologie qui dominent depuis longtemps le secteur de la recherche en ligne.

« Nous nous concentrons vraiment sur la création du meilleur produit pour vous tous, et depuis son lancement, l'équipe s'est investie à fond pour l'améliorer », a écrit Adam Fry, chef de produit chez OpenAI. Son commentaire s'accompagnait d'une liste décrivant des « problèmes à très court terme » que l'entreprise allait « corriger dans les semaines à venir ».

(la société mère a intenté une action en justice contre OpenAI en avril 2025, l'accusant d'avoir enfreint ses droits d'auteur lors de la formation et de l'exploitation de ses systèmes d'IA.)

Cela donne un aperçu des développements techniques auxquels les utilisateurs peuvent s'attendre et de l'évolution probable du nouveau navigateur au fil du temps.

ChatGPT permet désormais aux parents de restreindre le contenu et les fonctionnalités pour les adolescents

### Que contient la liste des correctifs post-lancement ?

Le troisième élément de la liste de Fry, par exemple, est la « prise en charge multiprofil ». Il s'agit probablement d'une option permettant aux utilisateurs de créer des profils distincts, chacun avec ses propres paramètres, son historique de navigation et ses applications associées. Des navigateurs concurrents comme Chrome et Safari proposent déjà cette fonctionnalité.

### L'IA génère désormais plus de 50% des nouveaux contenus en ligne, selon cette étude

OpenAI compte aussi améliorer la personnalisation des suggestions dans Atlas, un projet sur lequel l'entreprise travaille pour l'ensemble de ses outils d'IA :

les entraîner à générer des résultats spécifiquement adaptés aux préférences de chaque utilisateur. C'était l'une des corrections techniques promises par le PDG de l'entreprise, Sam Altman, pour GPT-5, à la suite des débuts décevants de ce modèle en août dernier. La liste de Fry comprend plusieurs éléments relatifs aux capacités d'agent d'Atlas.

Le navigateur propose actuellement un « mode agent » expérimental pour les abonnés ChatGPT Plus et Pro, qui lui permet de consulter l'historique de navigation d'un utilisateur et d'exécuter de manière autonome des tâches web complexes, telles que la recherche d'options de vol sur des sites de voyage, la rédaction de courriels ou la préparation d'une commande en ligne.

Par exemple, il a indiqué que l'entreprise allait « améliorer le sous-déclenchement de ChatGPT grâce au mode agent », c'est-à-dire la capacité du système à utiliser automatiquement le mode agent lorsque cela constitue une réponse appropriée à une demande utilisateur.

Il a également indiqué que les futures versions d'Atlas incluraient des animations plus détaillées du raisonnement par chaîne de pensée pour le mode agent, permettant aux utilisateurs d'évaluer précisément comment le système atteint un résultat donné.

Fry ajoute que son équipe est ouverte à recevoir davantage de suggestions des utilisateurs pour améliorer Atlas, et que d'autres correctifs impliquant des partenaires tiers sont prévus, mais qu'il n'est pas en mesure d'en faire état.

Le chatbot d'assistance d'OpenAI ignore totalement le fonctionnement de ChatGPT

### Un nouvel avenir pour les navigateurs

Atlas représente un défi direct pour Google, Microsoft et Apple, les géants de la technologie qui dominent depuis longtemps le secteur de la navigation en ligne. OpenAI espère pouvoir vendre un nouveau modèle de navigation web, fondamentalement différent du paradigme auquel nous sommes habitués depuis des décennies, basé sur la saisie de requêtes dans une barre de recherche et l'affichage d'une longue liste de liens internet.

D'autres entreprises, comme Perplexity et Atlassian, s'attaquent également à ce modèle de navigateur traditionnel avec leurs propres navigateurs web, intégrant l'IA au cœur de leurs systèmes.

## La dernière mise à jour de Windows 11 introduit une refonte du menu Démarrer

**DÉSORMAIS** disponible pour les utilisateurs Insider de Windows 11, cette mise à jour vise à rendre le menu Démarrer plus convivial et plus flexible.

Je n'aime pas le menu Démarrer de Windows 11. Je le trouve lourd, peu flexible et tout simplement insipide. C'est pourquoi j'utilise un substitut du menu Démarrer, notamment Start11 de Stardock, sur mon PC principal.

J'utilise toujours le menu Démarrer sur mes machines virtuelles Windows 11. Pour celles-ci, j'espère que Microsoft corrigera certains défauts et imperfections. Cela semble être l'objectif d'une nouvelle mise à jour.

Déployée progressivement pour les utilisateurs de Windows 11 Insider, elle propose enfin un menu Démarrer repensé. Dans un article de blog, Microsoft indique que ce nouveau menu vous permettra d'accéder à vos applications plus rapidement et plus facilement, afin que vous puissiez trouver ce dont vous avez besoin plus facilement. Des modifications ont également été apportées à l'Explorateur de fichiers et à la barre des tâches.

### Menu Démarrer

Pour commencer, la section « Tous » apparaît directement sur la page principale du menu Démarrer, au lieu d'être une zone distincte à laquelle vous devez accéder en la sélectionnant. Elle est également déroulante : vous pouvez donc simplement faire défiler l'écran pour afficher toutes vos applications. Au lieu de vous limiter à une liste alphabétique des applications installées, le nouveau menu permet de basculer entre la vue par catégories et la vue en grille. Avec la vue par catégories, vos applications sont classées par type dans des dossiers. Avec la vue en grille, vos applications sont à nouveau classées par ordre alphabétique, mais avec plus d'espace horizontal pour une meilleure visibilité. Choisissez l'une ou l'autre vue et le menu Démarrer mémorisera votre choix.

Le menu remanié s'adapte également à la taille de votre écran. Sur un écran plus grand, vous pouvez voir davantage d'applications épinglées, d'applications recommandées et de catégories. Vous pouvez également développer ou réduire les sections Épinglées et Recommandées selon vos préférences.

De plus, un nouveau volet pour Lien avec Windows vous permet d'accéder aux appels et aux messages sur votre iPhone ou téléphone Android connecté. Si cela ne vous intéresse pas, vous pouvez facilement masquer ce volet.

### Explorateur de fichiers

Outre le menu Démarrer, l'Explorateur de fichiers bénéficie également de quelques ajustements. La page d'accueil de l'Explorateur de fichiers affiche désormais les fichiers recommandés pour les comptes Microsoft et les comptes locaux. Si cette option est activée, cette zone affichera les fichiers que vous utilisez fréquemment, les fichiers que vous avez récemment téléchargés ou les fichiers que vous avez ajoutés à la galerie de l'Explorateur de fichiers. Si vous préférez ne pas voir cela, vous pouvez facilement le désactiver.

En survolant un fichier dans l'Explorateur de fichiers, vous verrez apparaître des commandes telles que « Ouvrir l'emplacement du fichier » et « Demander à Copilot ». Initialement, cette option sera disponible uniquement pour les comptes Microsoft personnels, mais sera bientôt étendue aux comptes professionnels et scolaires.

### Barre des tâches

La barre des tâches de Windows bénéficie de quelques modifications.

L'icône de la batterie dans la barre d'état système affiche désormais différentes couleurs pour indiquer l'état de charge. Une icône verte signifie que votre PC est en charge et en bon état. Une icône jaune indique que la batterie est à 20 % ou moins. De plus, vous pouvez activer une option pour afficher le pourcentage de batterie dans la barre d'état système. Survoler l'icône d'une application ouverte dans la barre des tâches affichera un nouveau bouton « Partager avec Copilot ». Ce bouton active Copilot Vision, qui peut analyser le contenu du fichier et répondre à des questions. Vous ne souhaitez pas voir ce bouton ? Vous pouvez facilement le désactiver dans les paramètres de la barre des tâches.

Avec la dernière mise à jour, Microsoft a rendu encore plus difficile le choix d'un compte local lors de l'installation de Windows 11. Mais au moins, vous pouvez désormais nommer votre dossier utilisateur par défaut. Auparavant, Windows choisissait automatiquement un nom de dossier en fonction de votre nom d'utilisateur, ce qui n'était pas toujours idéal.

## Un chinois de 5 ans est devenu le plus jeune pilote d'avion au monde



Originaire de la province de Jiangsu, dans l'Est de la Chine, He Yide surnommé Duoduo a effectué un vol de 35 minutes à bord d'un avion super léger pour traverser un parc naturel animalier, situé à 15 km de Beijing, il sera même en charge d'assurer la phase d'atterrissage, une manœuvre toujours compliquée à réussir. Son père a déboursé près de 3 500 euros pour des leçons privées de pilotage.
Ainsi, avec ses petites lunettes d'aviateur et son casque vissé sur les oreilles, He Yide est devenu le pilote le plus jeune au monde.

## Aux USA, chaque année, plus de billets de Monopoly sont imprimés que de vrais dollars !



L'éditeur de jeux de société des Etats-Unis, Parker Brothers, surtout connu pour son Monopoly a déclaré qu'il imprime chaque année environ 30 milliards d'argent fictif utilisé pour jouer au Monopoly.
Le gouvernement américain imprime seulement de l'argent pour remplacer les billets anciens ou usagés, ce qui se traduit par l'impression annuelle d'environ 974 millions de dollars, selon les estimations publiées sur le site Web de CNBC.

**LE SAVIEZ VOUS**
J Indépendant



*A Gap, un magasin spécialisé dans la vente de vélos a été victime d'un important cambriolage. A l'aide d'une voiture-bélier, des malfrats sont parvenus à pénétrer dans la boutique avant de repartir avec quinze vélos haut de gamme pour un préjudice de 100 000 euros.*

# À peine ouvert, ce magasin se fait voler 100 000 euros de vélos de luxe en deux minutes

Tout s'est joué en quelques minutes. A Gap (Hautes-Alpes), un magasin de vélos situé dans la grande zone commerciale Tokoro a été victime d'un spectaculaire cambriolage. Comme le rapporte France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur, des cambrioleurs se sont introduits dans la nuit du mardi 11 au mercredi 12 août dans la boutique Cyklist pour y dérober plusieurs vélos de luxe. La boutique, spécialisée dans ce type de produits, qui venait tout juste d'ouvrir ses portes, a ainsi vu quinze de ses vélos dérobés par les cambrioleurs. Le préjudice du casse, qui s'est joué en seulement deux minutes, est quant à lui important puisqu'il s'élève à 100 000 euros.
En effet, les vélos dérobés se vendent à prix d'or, le montant d'un seul de ces vélos pouvant être de 10 000 euros.

### Un cambriolage préparé

Pour commettre leur méfait, les cambrioleurs sont parvenus à défoncer une vitrine d'une demi-tonne grâce à une voiture-bélier. «Ils sont venus déplacer un plot en béton pour pouvoir avoir l'accès et reculer en marche arrière directement contre la vitre», a expliqué Christophe Noguera, associé au magasin et responsable de l'atelier mécanique. Sachant où chercher, les malfrats se sont ensuite dirigés vers le fond du magasin où se trouvaient les vélos haut de gamme. Malgré le déclenchement de l'alarme qui a immédiatement prévenu les policiers, les voleurs sont parvenus à partir avec leur précieux butin, laissant dire aux enquêteurs que le casse avait été préparé avec une grande minutie. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que l'enseigne Cyklist est victime d'un cambriolage. En l'espace de seulement quelques semaines, trois magasins ont été ciblés :
un à Chambéry, un à Valence et un troisième à Gap, dernier cambriolage en date.
Il faut dire que les vélos sont des produits intéressants à dérober pour les malfrats. Comme l'explique le gérant du magasin de Gap à nos confrères, contrairement aux motos ou aux voitures qui sont dotées d'une carte grise, les vélos n'en possèdent pas, ce qui est beaucoup plus simple à revendre et ce «même si on a des numéros de série et des numéros de traçage», explique Baptiste Gautier.
Et de conclure : «Même si on sait que le vélo est à la sortie de Gap ou à l'autre bout de l'Europe, on ne peut pas faire grand-chose malheureusement.»

# Course-poursuite à Saint-Tropez pour une montre à 260 000 euros volée à un touriste

**UNE MONTRE** de luxe, une fuite en voiture et une course-poursuite sur les routes du golfe de Saint-Tropez : la scène aurait pu sortir d'un film. Elle s'est pourtant déroulée dans la soirée du vendredi 7 août, après le vol d'une montre de luxe appartenant à un touriste brésilien. Quatre ressortissants espagnols ont été interpellés le lendemain à Cogolin, à quelques kilomètres de Saint-Tropez, a indiqué la gendarmerie du Var. Le propriétaire avait déclaré une valeur de 300 000 dollars pour sa montre, soit environ 261 000 euros, selon Nice-Matin. Le précieux objet a finalement été retrouvé et doit lui être restitué. Après le vol, les quatre suspects ont pris la fuite à bord d'un véhicule. Les gendarmes se sont lancés à leur poursuite jusqu'à Cogolin, où les quatre hommes ont finalement été interpellés et placés en garde à vue.

### Des vols en cascade depuis le début de l'été

Cette affaire intervient alors que les vols de montres de luxe se multiplient dans la célèbre station balnéaire varoise. Depuis le début de la saison estivale, près d'une quinzaine de vols de ce type ont été signalés à Saint-Tropez. Quatre de ces affaires ont déjà conduit à des interpellations, pour un total de huit personnes arrêtées, selon la gendarmerie. Les autres dossiers font toujours l'objet d'enquêtes.
Très prisée par une clientèle internationale et fortunée, Saint-Tropez constitue une cible particulièrement attractive pour les voleurs spécialisés dans les bijoux et les montres de luxe. Sur la Côte d'Azur, des groupes organisés sont régulièrement soupçonnés de cibler des touristes portant des pièces de grande valeur. Face à cette recrudescence, la compagnie de gendarmerie de Gassin-Saint-Tropez bénéficie cette année de renforts. Des enquêteurs de l'Office central de lutte contre la délinquance itinérante (OCLDI) ont notamment été mobilisés.



### Que faire en cas de cambriolage ?

Sous l'autorité du parquet de Draguignan, ils travaillent avec les militaires locaux sur les différents vols de montres de luxe commis dans le secteur. Les investigations doivent notamment permettre d'identifier les auteurs et de déterminer si certains de ces vols pourraient être liés.

## Un couple ciblé par trois commandos en un mois et séquestré pour un million en crypto... qu'ils n'ont pas

**POSSÉDER** des cryptomonnaies en France aujourd'hui est-il dangereux ? Oui à en croire le ministre de l'Intérieur qui a recensé au mois de juin «77 faits de séquestration, enlèvement, extorsion ou tentatives» depuis le début de l'année. Souvent, les sommes en jeu sont énormes, mais il y a parfois des erreurs. C'est la mésaventure vécue par deux habitants de la Somme, raconte ICI Picardie. Agriculteur et cadre en banque, ils ont acheté une petite maison dans le département, près de Montdidier, mais vivent un enfer depuis quelques semaines.



# Pourquoi les émissions de CO2 repartent-elles à la hausse ?



*Mené par une centaine de chercheurs en climatologie, le Global Carbon Project dresse chaque année le bilan du CO2 émis par les activités humaines sur la planète. Après un creux lié à la pandémie de Covid, les émissions sont reparties à la hausse. Explications.*

"Chaque année, nous essayons d'avoir la meilleure synthèse possible des processus qui expliquent l'augmentation du CO2 dans l'atmosphère, principale cause du réchauffement climatique", souligne en conférence de presse Philippe Ciais, chercheur au Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement (CEA-CNRS-UVSQ).
Comme une centaine d'autres scientifiques issus de 85 instituts de recherche dans le monde, ce climatologue a contribué au rapport du Global Carbon Project - dirigé par Pierre Friedlingstein, de l'Université d'Exeter (Royaume-Uni) - dressant à la fois le bilan des émissions de dioxyde de carbone par les activités humaines sur la planète pour l'année 2021, ainsi que les projections pour 2022.

**40,6 milliards de tonnes de CO2 en 2022**

Les données sur les émissions de CO2 analysées proviennent à la fois des Etats, de l'Agence internationale de l'énergie (IEA), mais aussi des pollueurs eux-mêmes, à l'instar du géant pétrolier British Petroleum (BP). Les autres gaz à effet de serre (méthane, oxyde nitreux...) ne sont pas pris en compte par le Global Carbon Project, en raison de difficultés de comparaison - le méthane a un effet de réchauffement plus puissant, mais il persiste moins longtemps que le CO2 dans l'atmosphère.
"Les émissions de CO2 ont fortement rebondi (après la crise du Covid)", annonce Philippe Ciais. Quant à l'année 2022, le bilan des mois déjà écoulés - complété avec une extrapolation sur les mois restants - s'élève à 40,6 milliards de tonnes (GtCO2). Le chercheur pointe la "reprise économique après la récession en 2020". "Pendant le Covid, il y a eu moins de demande, ce qui fait que les ressources fossiles ont été moins sollicitées, et ce fut une bonne année pour les (énergies) renouvelables."

Détaillant les émissions de CO2 pays par pays, le climatologue relève "en 2021 un très fort rebond de la Chine, suivi en 2022 d'une légère diminution, probablement liée au ralentissement économique ainsi qu'aux reconfinements dans le cadre de la politique zéro-covid. Aux Etats-Unis, les émissions ont augmenté en 2022 (+1,5 %) tandis qu'elles ont baissé en UE (-0,8 %). Mais la hausse la plus forte est observée pour l'Inde : +6 %."
"Même si toutes les promesses (des gouvernements) sont tenues, nous ne sommes pas du tout certains de rester sous la barre des 2°C (de réchauffement planétaire)", en conclut-il. "Or, nous sommes déjà à +1,1 °C, et nous voyons déjà le changement climatique se manifester avec une intensité qui a surpris même les climatologues."

**Reprise de l'aviation et déforestation**

La plus grande part de ce bilan (36,6 GtCO2) correspond aux émissions de CO2 d'origine fossile (pétrole, charbon, gaz et ciment), qui devraient augmenter de 1 % par rapport à l'année précédente. Une hausse attribuable notamment à une "forte ré-augmentation de l'utilisation du pétrole, notamment avec la reprise de l'aviation", précise le chercheur. Si le transport aérien représente certes une faible part des émissions globales (2 à 3 %), "la ré-augmentation qui a suivi une diminution de moitié en 2020" expliquerait cet effet, à première vue disproportionné.
La partie restante (3,9 GtCO2) correspond aux émissions liées au changement d'usage des terres, notamment la déforestation. En coupant des arbres, l'humanité libère du carbone (flux brut), ce qui est compensé - mais seulement en partie - par la repousse des forêts dites "secondaires", détaille le climatologue. "Si l'on pouvait atteindre le "zéro déforestation" en 10 ans, nous pourrions bénéficier (de cette repousse) pour renverser la tendance, et avoir un "puits net" de carbone".

Mais pour l'instant, trois pays procèdent toujours à une déforestation massive, laissant place à des terrains agricoles : "l'Indonésie et le Brésil, principalement pour l'exportation (respectivement d'huile de palme et de soja destiné aux animaux d'élevages, NDLR)" et "la République Démocratique du Congo, où il s'agit davantage de petites exploitations, avec de l'agriculture tournante", distingue le scientifique.

**2022, une année critique pour les gaz à effet de serre**

"Le problème, c'est que l'humanité extrait du carbone fossile : charbon, pétrole et gaz naturel. Une partie (du CO2) s'accumule dans l'atmosphère. Heureusement, il y a des réservoirs naturels (ou "puits de carbone", tels que les océans et les forêts, NDLR) qui en réabsorbent environ la moitié", explique le chercheur.

Toutefois, ces puits de carbone semblent devenir de moins en moins efficaces. "D'après nos analyses, le changement climatique est en train de réduire l'absorption du carbone par les océans (de 4 %) et par les écosystèmes terrestres (de 17 %)" sur la décennie 2012-2021, souligne le climatologue. L'affaissement de ce puits de carbone au niveau des forêts françaises serait dû à la fois aux conditions climatiques (températures plus élevées) ainsi qu'aux parasites qui augmentent la mortalité des arbres.
"Au niveau européen, on est déjà sur une bonne trajectoire, même s'il va falloir intensifier les efforts (...) et au niveau de la France, nous sommes aussi sur la bonne voie", confirme Jean-Pierre Chang, Directeur adjoint – Pôle de Coordination de l'Inventaire au Citepa, une association sans but lucratif qui évalue l'impact des activités humaines sur le climat et la pollution atmosphérique. Selon son analyse, la période 1990-2005 - caractérisée par une stabilisation des émissions de gaz à effet de serre - a vu suivre une nouvelle ère marquée par une "tendance structurelle à la baisse".
Ainsi, les émissions correspondant aux années 2019, 2020 et 2021 n'ont pas dépassé, chacune respectivement, les "plafonds annuels indicatifs de la SNBC (stratégie nationale bas carbone, NDLR)". Pour les années à venir, dans notre pays, "il faut espérer une continuation de la réduction des émissions (...) à hauteur de -3 % à -4 % d'ici 2030", ajoute-t-il.
En zoomant sur les secteurs d'activité, l'expert du Citepa remarque que si le résidentiel tertiaire et l'industrie manufacturière ont vu leurs contributions respectives diminuer (-13 % et -5 %), l'industrie de l'énergie, elle, a émis davantage de gaz à effet de serre (+8 %) - ce qui s'expliquerait par "la mise à l'arrêt des centrales nucléaires françaises" et par un "recours plus important aux énergies fossiles".

**Réduire nos émissions, autant que pendant la crise du Covid - mais de manière pérenne**

"Mais stabiliser le climat, ça veut dire faire descendre les émissions à zéro. Si l'on voulait atteindre le "net zéro" (...) d'ici 2050, il faudrait réduire nos émissions de 1,4 GtCO2 chaque année - ce qui correspond à ce qui s'est produit pendant la crise du Covid, mais cette fois-ci, il faudrait le faire de manière pérenne", insiste Philippe Ciais.
Faisable ? "Un objectif aussi ambitieux ne pourrait être atteint qu'en réduisant la demande", estime-t-il. "2022 est une année critique, (...), or, c'est (aussi) une année chaotique avec la crise des énergies et la guerre en Ukraine. On est passé d'un monde où l'on pouvait faire des projections relativement fiables sur l'avenir, à un monde où l'on ne peut plus vraiment prévoir les variations", prévient le climatologue.
Il y a désormais 50 % de chance que le réchauffement planétaire de 1,5 °C soit dépassé dans neuf ans, évaluent les experts du Global Carbon Project.




www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA
*****

**Gérant**
ALI MECHERI
**Directeur de la publication**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)
*****

**IMPRESSION**
SIMPRAL
******

**PUBLICITÉ**
Régie pub JI
**Tél. : (021) 66.26.13**
**Fax : (021) 66.06.10**
jeuneindependant@yahoo.fr
**CONTACTEZ AUSSI**
**ANEP**
**« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.**

**Téléphone : (020) 05.20.91**
**(020) 05.10.42**
**Fax: (020) 05.11.48**
**(020) 05.13.45**
**(020) 05.13.77**
**E-mail: agence.regie@anep.com.dz**
**programmation.regie@anep.com.dz**
**agence.oran@anep.com.dz**
**agence.annaba@anep.com.dz**
**agence.ouargla@anep.com.dz**
**agence.constantine@anep.com.dz**
******

**BUREAUX RÉGIONAUX**

- Annaba
  3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
  **Mob. :**
  **(0662) 18.41.81**
  **Fax :**
  **(038) 80.20.36**
- Tizi Ouzou
  6, rue Capitaine Si Abdallah
  15 000
  Tizi Ouzou
  **Tél. :**
  **(026) 22.95.62**
  **Fax : (026) 22.95.62**
- Constantine
  Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
  Constantine
  **Tél-Fax :**
  **(031) 66.32.64**
- Bejaïa
  Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
  Bureau N°10
  **N° Tél :**
  **034-12-66-21**
  **Email : ljibejaia@yahoo.fr**
- TipasaB.P. 66-A
  42 000 Tipasa
  **Tél. :**
  **(024) 43.60.26**

*© 1990-2026*

*Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.*
*Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.*




# Brûlure de l'œsophage (pyrosis) : que faire ?

***Le pyrosis est une douleur qui se manifeste par une brûlure ressentie à l'arrière du sternum. La cause principale de cette brûlure de l'oesophage est le reflux gastro-œsophagien (RGO). Symptômes, consultation, traitement, prévention : conseils.***

Le pyrosis est le plus souvent un symptôme du reflux gastro-œsophagien (RGO) qui se manifeste par une brûlure de l'œsophage et des régurgitations. Le stress est également un facteur de risque de pyrosis. Quelles sont les risques de complications ? Quels traitements pour le pyrosis ?

**Définition : c'est quoi le pyrosis ?**
Le pyrosis est une brûlure que l'on ressent derrière le sternum (rétro-sternale), secondaire à une remontée de liquide gastrique dans l'œsophage et parfois jusque dans la bouche, on parle alors de régurgitation. Il est le plus souvent lié à un syndrome de reflux gastro-œsophagien (RGO) qui est une maladie chronique et correspond au passage du contenu gastrique acide par la jonction gastro-œsophagienne et à des remontées le long de l'œsophage, parfois jusqu'à la bouche. Tout le monde a des épisodes de reflux : c'est un phénomène physiologique - mais il devient pathologique lorsqu'il occasionne des symptômes ou des lésions de la muqueuse de l'œsophage.

**Reflux gastrique (RGO) : les causes et traitements**
Le Reflux Gastro-Oesophagien ou RGO touche 30 à 40% de la population au moins une fois. Mais seulement 25 à 30% des personnes consultent. Que faire ? Comment trouver la cause ? Quels conseils pendant la grossesse et chez le bébé ?

**Quels sont les symptômes du pyrosis ?**
De nombreuses manifestations peuvent évoquer un reflux gastro-œsophagien. Les plus évocatrices sont :
les brûlures rétro-sternales ascendantes - sensations de brûlure dans le thorax (pyrosis) survenant volontiers après le repas ou dans certaines positions comme penché en avant ou allongé
les régurgitations acides et/ou alimentaires.
Elles permettent de poser le diagnostic sans plus d'explorations chez neuf malades sur dix. D'autres symptômes, moins spécifiques peuvent apparaître :
une toux chronique inexpliquée,
une toux en position allongé "ou encore lors d'un effort ou le port de charges lourdes" ajoute le Dr. Georges Delamare, médecin généraliste.
des douleurs thoraciques pouvant simuler un angor,
des aigreurs d'estomac
des manifestations oto-rhino-laryngologiques (ORL) de type laryngites/pharyngites voire des brûlures,
la sensation d'avoir un corps étranger dans la gorge (globus)
"Des réveils nocturnes sans raison apparente peuvent également être causés par un RGO" prévient le Dr. Delamare. Ces symptômes peuvent survenir tous les jours ou être intermittents en fonction de l'alimentation et des activités.

**Corps étranger dans la gorge : symptômes, que faire pour l'enlever ?**
La présence d'un corps étranger dans la gorge peut entraîner une obstruction des voies respiratoires et une asphyxie. Il est donc impératif de réagir rapidement. Conseils du Dr Loïc Libot, Urgentiste et Fondateur du Centre Médical de Soins Immédiats du Grand Nancy & Epinal.

**Quelles sont les causes du pyrosis ?**
Un reflux gastro-œsophagien causant le pyrosis survient à cause d'un dysfonctionnement de la partie inférieure de l'œsophage, au niveau du muscle du diaphragme et du sphincter inférieur de l'œsophage : celui-ci ne joue plus ou pas assez son rôle de "clapet". Le facteur majeur est l'obésité (Indice de Masse Corporelle/IMC ≥ 30 kg/m2), la surcharge pondérale au niveau abdominal et la présence d'une hernie hiatale par glissement. Outre le surpoids, d'autres facteurs peuvent contribuer au pyrosis :
La grossesse.
Certains médicaments, comme les hormones (progestérone), les anti-inflammatoires, et certaines molécules utilisées dans les maladies cardio-vasculaires (dérivés nitrés, les inhibiteurs calciques).
Le tabac.
L'alcool.
Une alimentation trop riche notamment en graisse.
Les repas pris sur le pouce.
Le stress.

**Quand consulter en cas de pyrosis ?**
"Il convient de consulter son médecin en cas de toux, de brûlures, de troubles du sommeil ainsi qu'en cas d'otites ou de maux d'oreille à répétition chez l'enfant ou le nourrisson" recommande le Dr. Delamare. D'autres facteurs de gravité doivent conduire à consulter rapidement :
apparition de douleurs à la déglutition,
voix enrouée rendant difficile la parole,
toux sèche, récidivante, entraînant une grande fatigue,
douleurs gastriques violentes accompagnées de vomissements,
amaigrissement,
anémie,
crachats sanguins
sang dans les selles.

**Odynophagie : d'où vient cette douleur à la déglutition ?**
L'odynophagie est une gène dans la gorge au moment d'avaler. Elle peut être le signe de diverses affections. Quelles causes ? Quel traitement pour la soulager ? Définition et conseils avec le Dr Thierry Rousselet.

**Quels examens pour diagnostiquer un pyrosis ?**
Chez des personnes jeunes, du fait de la seule présence de symptômes très spécifiques de la maladie (pyrosis et/ou régurgitations), sans signe d'alarme, un interrogatoire et un examen clinique suffisent pour poser le diagnostic.
Dans les autres cas, pourront être pratiqués :

► Une endoscopie (gastroscopie ou endoscopie œso-gastro-duodénale). C'est l'examen de référence lorsque les symptômes sont atypiques et/ou après 50 ans. Elle permet de poser le diagnostic de reflux gastro-œsophagien en présence de lésions, c'est à dire d'œsophage de Barrett ou d'œsophagite peptique. Il s'agit d'une exploration faite sous anesthésie locale ou générale qui permet de visualiser l'œsophage grâce à une petite caméra introduite par la bouche.

► La PH-métrie est indiquée lorsque les résultats de l'endoscopie sont normaux, face à des symptômes atypiques ou chez les patients réfractaires aux traitements. Elle mesure les remontées acides à l'aide d'une petite sonde ou d'une capsule "sans fil" fixée à la paroi de l'œsophage pendant 48-96h.

**Comment traiter le pyrosis ?**
"On prescrit généralement des inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) ainsi qu'un antiacide d'action locale comme le Gaviscon®" indique le Dr. Delamare. Les antagonistes des récepteurs à l'histamine de type 2 (anti-H2) peuvent également être prescrits. Ceux-ci agissent au niveau des cellules pariétales de l'estomac pour diminuer sa sécrétion acide."

**Comment prévenir le pyrosis ?**
Un certains nombre de conseils permettent de prévenir le pyrosis :
éviter les repas trop gras et trop abondants ;
éviter de se coucher immédiatement après la fin d'un repas, en particulier le soir (laisser un délai d'au moins deux heures, si possible) et surélever la tête du lit de 45 ° ;
perdre du poids, supprimer les aliments qui ont été identifiés par chaque individu comme pouvant générer des troubles (vin blanc, café, épices… etc.).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES SPORTS
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE LA WILAYA DE BATNA
NIF : 0 972 0501 90906 20

**CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE** N°44/2026

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Batna lance un concours national restreint d'architecture relatif à l'opération : Etude et suivi pour la réalisation d'une piscine 25 m couverte à Ain Touta - Projet : Etude et suivi pour la réalisation d'une piscine 25 m couverte à Ain Touta. Tranche ferme : Mission '' Etude '' Partie fixe - Tranche conditionnelle : Mission ''suivi'' Partie variable.
Le concours national restreint d'architecture adressé aux architectes ou groupements d'architectes ou Bureaux d'études publics, inscrits au tableau national de l'ordre des architectes justifiant les capacités professionnelles, financières et techniques comme suit :

**Capacités professionnelles :**
**Les architectes agréer doivent justifier :**
- Attestation de mise à jour délivré par l'ordre des architectes de l'année en cours 2025
- Protocole d'accord en cas de groupement ou statut de société civil professionnelle (SCP)

**Les bureaux d'études publics doivent justifier :**
- Statut de l'entreprise économique public du bureau d'étude (EPE) ou décret de création.
- Extrait du registre de commerce électronique portant le code d'architecture (607009)

**Capacité financière :** Montant du chiffre d'affaire égale ou supérieur à 3.640.000.00 DA en tenant compte des chiffres d'affaires des trois années 2025-2024-2023 justifié par les bilans financiers légalisés par un comptable agréé et portant le caché des services des impôts ou attestation des chiffres d'affaires délivrée par les services des impôts C20.

**Capacités techniques :**
**Référence professionnelle :** Justifier avoir assuré la mission d'étude ou d'étude et suivi d'un projet de catégorie (C) ou plus, ou deux (02) projets de catégorie (B) par des attestations de bonne exécution ou d'exécution délivrées par les maitres d'ouvrages publics portant l'objet et la catégorie du projet.
**Moyens humains :** Disposant des intervenants nécessaires du projet.
- Chef de projet : Architecte ou master en architecture, ou ingénieur ou master en génie civil.
- Architecte ou master en architecture, ou ingénieur ou master en génie civil.

Le retrait du cahier des charges auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Batna, rue d'Arris Batna.
Le dossier de candidature sera présenté dans une enveloppe intérieure cacheté indiquant la dénomination et l'adresse de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres, portant la mention (Dossier de Candidature) dans une enveloppe extérieur anonyme portant les mentions suivantes : 'A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres' - Concours national restreint d'architecture N°44/2026 Opération : Etude et suivi pour la réalisation d'une piscine 25 m couverte à Ain Touta - Projet : Etude et suivi pour la réalisation d'une piscine 25 m couverte à Ain Touta. Tranche ferme : Mission '' Etude '' Partie fixe - Tranche conditionnelle : Mission ''suivi'' Partie variable. Adressé à « Monsieur le Directeur de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Batna » sis rue d'Arris Batna.
**1ère phase** : les candidats sont invités à remettre uniquement le dossier de candidature que contient les documents suivants :
**Dossier de candidature** ;
- Déclaration de candidature remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
- Déclaration de probité remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
- Extrait de Rôle apuré ou avec échéancier, portant la mention : Non inscrit aux fichiers des fraudeurs en cours de validité en date d'ouverture des plis, daté mois de trois mois.
- Attestation de mis à jour CNAS + CASNOS : en cours de validité en date d'ouverture des plis
- Numéro d'identification fiscale (NIF) + (NIS) + (RIB).
- Dépôt des comptes sociaux de l'année 2025 pour les entreprises concernées.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats :

**Capacités professionnelles :** doivent êtres justifier par :
- Attestation de mise à jour de l'année du concours.
- Protocole d'accord en cas de groupement ou statut de société civil professionnelle (SCP)

Les bureaux d'études publics doivent justifier :
- Statut de l'entreprise économique public du bureau d'étude (EPE) ou décret de création.

Extrait du registre de commerce électronique portant le code d'architecture (607009)
**Capacité financière :** Les bilans financiers légalisés par un comptable agréé et portant le caché des services des impôts ou attestation des chiffres d'affaires délivrée par les services des impôts C20 des trois années 2023-2024-2025
**Capacités techniques :**
**Référence professionnelle :** Justifier avoir assuré la mission d'étude ou d'étude et suivi d'un projet de catégorie (C) ou plus, ou deux (02) projets de catégorie (B) par des attestations de bonne exécution ou d'exécution délivrées par les maitres d'ouvrages publics portant l'objet et la catégorie du projet.
**Moyens humains :** Disposant des intervenants nécessaires du projet.
- Chef de projet : Architecte ou master en architecture, ou ingénieur ou master en génie civil.
- Architecte ou master en architecture, ou ingénieur ou master en génie civil.

**2ème phase :** Seuls les candidats présélectionnés, sont invités à remettre les plis des offres de prestations, technique et financières, accompagnées de l'ensemble des documents demandés :
**Offre technique contient :**
- Déclaration à souscrire remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
- Un mémoire technique justificatif remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
- Moyens humains destinés au projet justifié par les diplômes + attestation de travail et/ou fiche carrière + Affiliation d'affiliation CNAS en cours de validité en date d'ouverture des plis
- Moyens matériel destinés au projet.
- Procès verbal de visite du site.
- Liste nominative des intervenants chargés du suivi
- Déclaration d'existence.

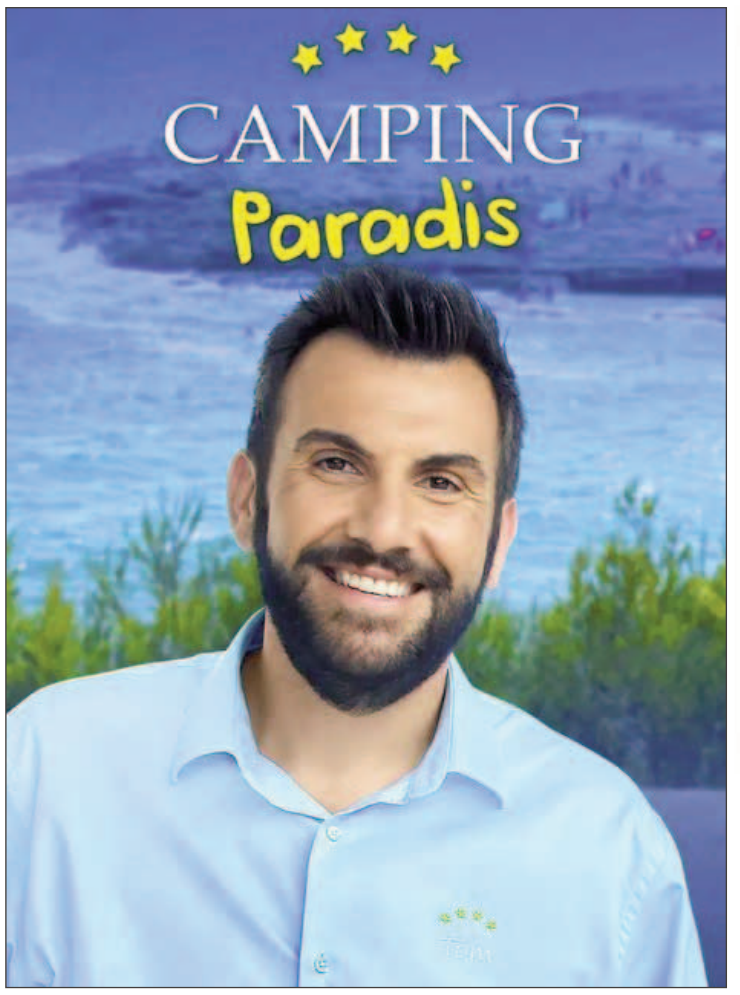
**Offre des prestations :** documents écrits et documents dessinés.
**Enveloppe de l'anonymat :** Elle contient l'identification du candidat (Le nom, la raison sociale, Numéro de portable, Numéro de téléphone fixe, le numéro de fax, Email s'il existe et l'adresse de la personne physique ou morale du candidat ainsi que le code du bureau d'études qui devra être constitué de Six «06» chiffres.
**L'OFFRE FINANCIERE COMPREND :**
- La lettre de soumission, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
- Une proposition d'honoraires (en TTC) pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe).

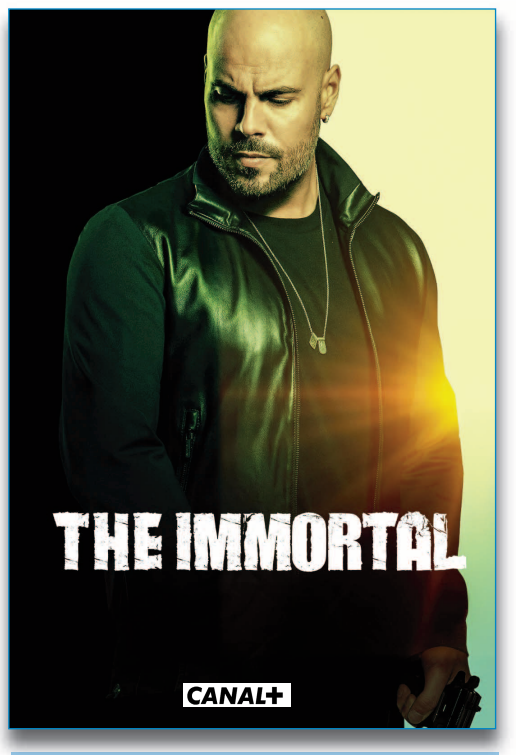
**La Première Phase** : Le dépôt des offres des candidatures est fixé le **10ième** jour à partir de la première publication du Concours National d'Etude Restreint dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou presse électronique. Avant **10h00** au siège de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Batna, rue d'Arris Batna.
L'ouverture des plis des dossiers de candidatures se fera le jour même correspondant la date de dépôt des offres, en séance publique et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister à **10H30 min** au siège de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Batna, rue d'Arris Batna.
**Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.**
**La Deuxième Phase** : Seuls les candidats présélectionnés sont invités à remettre les plis des offres de techniques, prestations et financières, accompagnées de l'ensemble des documents demandés dans un délai de **30 jours** à compter de la date de la convocation du maitre d'ouvrage avant **10h00**. L'ouverture des plis des offres (**uniquement techniques**) se fera le jour même correspondant la date de dépôt des offres techniques à **10H30 min**
**La troisième phase** : Sera réservée à l'ouverture des offres prestations (seuls les soumissionnaires prés qualifiés en 2ème phase « techniques ») qui se fera après résultat de l'évaluation techniques.
**La quatrième phase** : Sera réservée à l'ouverture des offres financières en séance publics (qui se fera après résultat de l'évaluation des prestations).

La duré de validité des offres fixée à 130 jours (90 jours + 10 jours + 30 jours).

**Le Jeune Indépendant du 17/08/2026 / ANEP 2625008057**











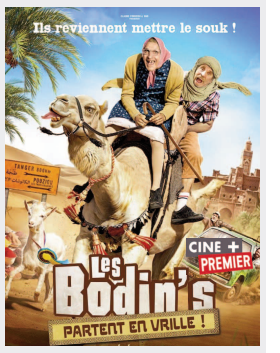







JEUNE INDEPENDANT










# télévision

**PROGRAMME DU JOUR**

**21h00** Camping Paradis - 2022 — TF1
**Camping Paradis**

**21h00** Série dramatique Pays : Australie - 2025 — France 2
Enquêtes au paradis

**20h50** Téléréalité — M6
L'amour est dans le pré Saison 21

**21h00** Thriller Italie - Allemagne - 2019 — CANAL+
**L'immortel**

**21h00** Film d'animation — W9
**France - Allemagne 1989**
Astérix et le coup du menhir

**20h55** Film de science-fiction — CINE+ FRISSON
**Etats-Unis - 1999**
Matrix

**21h05** Série humoristique — 6ter
**France**
Kaamelott

**21h00** Comédie - France 2025 — CINE+ PREMIER
Les Bodin's partent en vrille

**21h00** Golf Etats-Unis - 2026 — CANAL+ SPORT
**Golf : Open de Memphis**

**21h00** Comédie France - 2025 — CINE+ CINEMA
Adieu Jean-Pat

**20h50** Comédie — CANAL+ family
**Grande-Bretagne - Etats-Unis 2007**
Les vacances de Mr Bean

**21h25** Film fantastique — TMC
**Etats-Unis - 2004**
Spider-Man 2

## 21h00 la chaine ACTION




**Téléfilm de suspense (Canada - 2023)**

## Traquées

Après le décès de son mari, Pandora vit seule avec sa fille adolescente dans un ranch isolé. Un jour, un homme blessé se présente à leur porte. Elles le soignent ignorant qu'il appartient à une bande de voleurs qui sont à sa recherche.

**22h22**

**Film de guerre (Pologne - Grande-Bretagne - 2018)**

## 303 Squadron

En 1940, alors que l'Europe est écrasée par l'occupation allemande, la 303e escadrille de chasse polonaise s'engage dans un combat décisif pour la liberté. Échappés des zones occupées, douze pilotes polonais rejoignent la Royal Air Force en Grande-Bretagne, ultime bastion de résistance face à l'envahisseur. Sous le commandement du charismatique Witold Urbanowicz (Piotr Adamczyk), ces pilotes intrépides se forment et se préparent à défendre le ciel britannique tout en permettant aux forces locales de renforcer leurs capacités. Rapidement, la 303e escadrille se démarque par son efficacité, abattant un nombre impressionnant d'avions ennemis durant la bataille d'Angleterre.

| HORAIRES DES PRIÈRES | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
|---|---|---|---|---|---|
| ANNABA | 04:11 | 12:33 | 16:19 | 19:19 | 20:49 |
| CONSTANTINE | 04:17 | 12:38 | 16:23 | 19:23 | 20:52 |
| ALGER | 04:33 | 12:52 | 16:37 | 19:37 | 21:05 |
| OUARGLA | 04:36 | 12:43 | 16:22 | 19:22 | 20:44 |
| CHLEF | 04:39 | 12:59 | 16:44 | 19:44 | 21:12 |
| MOSTAGANEM | 04:45 | 13:04 | 16:48 | 19:48 | 21:16 |
| ORAN | 04:49 | 13:07 | 16:51 | 19:51 | 21:18 |

LE JEUNE
# INDÉPENDANT
N° 8567 — LUNDI 17 AOÛT 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

| | Maximales | Minimales |
|---|---|---|
| Alger | 35° | 24° |
| Oran | 32° | 26° |
| Constantine | 37° | 21° |
| Ouargla | 44° | 30° |

PLUIES ORAGEUSES

# La vigilance monte d'un cran

**Sur instruction du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, une campagne nationale de nettoyage et de maintenance des réseaux d'assainissement et des ouvrages d'évacuation des eaux pluviales a été lancée à travers les différentes wilayas du pays, avec pour priorité d'anticiper les effets des fortes précipitations et de renforcer la capacité d'intervention des collectivités locales. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.**


Une campagne nationale lancée.

Supervisée par les walis, cette opération cible les infrastructures essentielles à la bonne évacuation des eaux. Les équipes mobilisées procèdent au curage des réseaux, au dégagement des avaloirs et à l'élimination des terres, sédiments, déchets et autres éléments susceptibles de provoquer des obstructions et de réduire les capacités d'écoulement.

Les travaux concernent également les canaux et ouvrages de drainage des eaux pluviales. Une attention particulière est accordée aux « points noirs » recensés dans les différentes collectivités, notamment dans les secteurs régulièrement exposés aux accumulations d'eau. L'objectif est de corriger les insuffisances constatées avant les épisodes pluvieux et de limiter les risques de débordement susceptibles de perturber la circulation ou d'affecter les habitations et les équipements publics.

Cette démarche repose sur une logique d'« anticipation, d'intervention préventive et de suivi continu », avec la mobilisation coordonnée des différents services et organismes concernés. Il s'agit ainsi de traiter les vulnérabilités identifiées en amont, tout en veillant au maintien des équipements dans un état optimal de fonctionnement. Le dispositif doit également permettre aux collectivités de gagner en réactivité lorsque les conditions météorologiques se dégradent rapidement.

Cette stratégie préventive s'accompagne, lorsque les conditions météorologiques l'exigent, d'une mobilisation immédiate des moyens sur le terrain. La wilaya de Constantine en a donné une illustration à la suite des pluies orageuses enregistrées dans la soirée d'avant-hier, qui ont entraîné une hausse du niveau des eaux en plusieurs points des communes d'El Khroub et d'Ouled Rahmoune.

En application des instructions du ministre de l'Intérieur, les autorités locales ont coordonné leurs interventions avec les services de la Protection civile et les différents intervenants afin de prendre rapidement en charge les conséquences des précipitations. Les opérations ont notamment porté sur l'aspiration et l'évacuation des eaux pluviales, le dégagement des voies et la fluidification de la circulation.

Des moyens humains et matériels ont été mobilisés pour traiter les secteurs ayant enregistré des accumulations d'eau. Plusieurs situations ont nécessité une intervention particulière, notamment l'évacuation de personnes bloquées vers des lieux sûrs et le dégagement de véhicules immobilisés par la montée des eaux. Les équipes ont également sécurisé différents points affectés afin de prévenir de nouveaux incidents et de permettre la reprise progressive de la circulation dans les secteurs concernés.

En plus de la gestion immédiate des conséquences des intempéries, les services locaux poursuivent les opérations de nettoyage, d'enlèvement des résidus et de remise en état des espaces affectés par les précipitations. Cette phase permet également d'identifier d'éventuelles défaillances ou les zones nécessitant des interventions supplémentaires afin d'éviter que les mêmes difficultés ne se reproduisent lors de prochains épisodes pluvieux.

La campagne nationale intervient ainsi dans une période où les collectivités cherchent à renforcer leur préparation face aux aléas météorologiques de l'automne. La disponibilité des moyens d'intervention, l'entretien régulier des réseaux et la surveillance des secteurs sensibles constituent autant de leviers destinés à réduire la vulnérabilité des territoires.

La campagne nationale et les interventions engagées sur le terrain s'inscrivent ainsi dans un même dispositif de vigilance. Il s'agit de renforcer la résilience des collectivités locales face aux intempéries, d'améliorer l'efficacité des réseaux d'évacuation et de limiter autant que possible les perturbations susceptibles d'affecter les déplacements, les habitations et les infrastructures, en plaçant la protection des citoyens et des biens au cœur du dispositif.

**Sihem Bounabi**

INCENDIES

# 23 feux maîtrisés en 24 heures

**LA PROTECTION** civile a enregistré 23 incendies au cours des dernières 24 heures, touchant principalement la végétation, les cultures agricoles, les palmeraies et les bottes de foin. L'ensemble des foyers signalés a été maîtrisé par les équipes d'intervention, selon le bilan communiqué hier par la Direction générale de la Protection civile (DGPC).

Les unités de la Protection civile sont intervenues sur plusieurs départs de feu enregistrés durant cette période, mobilisant leurs moyens pour contenir les flammes et empêcher leur propagation aux espaces environnants. Les 23 incendies recensés ont finalement été éteints, et aucun foyer n'était encore en activité à 7 heures, au moment de l'établissement du bilan.

Aucun incendie de grande ampleur n'a, par ailleurs, été signalé parmi les interventions effectuées au cours de ces dernières 24 heures. Malgré ce bilan maîtrisé, la multiplication des départs de feu rappelle la nécessité de maintenir un niveau élevé de vigilance durant la période estivale, particulièrement dans les zones agricoles et les espaces fortement exposés aux risques d'incendie. Le dispositif de surveillance et d'intervention demeure ainsi maintenu afin de permettre une prise en charge rapide de tout nouveau départ de feu.

La réactivité des équipes constitue un élément déterminant pour limiter les dégâts et empêcher qu'un foyer ne se transforme en incendie plus important.La Protection civile insiste également sur la nécessité de respecter les mesures de prévention, notamment dans les zones agricoles et les espaces végétalisés.

La DGPC rappelle régulièrement « l'importance du respect des mesures préventives afin de limiter les risques de départ et de propagation des feux, particulièrement dans les zones agricoles et les espaces exposés ».La vigilance reste ainsi de mise, alors que les fortes chaleurs et les conditions estivales continuent de favoriser la propagation rapide des incendies. La prévention et le signalement rapide de tout départ de feu demeurent essentiels pour protéger les populations, les exploitations agricoles et les espaces naturels.

**S. N.**

## ORAN

### La police resserre l'étau sur les trafiquants de drogue

**DEUX** opérations menées à Oran et Aïn El Turk ont permis l'arrestation de plusieurs individus recherchés par la justice ou impliqués dans des affaires liées aux stupéfiants. Les policiers ont notamment saisi 500 grammes de cocaïne, plus de 200 grammes de kif traité, 126 comprimés psychotropes, ainsi que des sommes d'argent et plusieurs armes blanches.

La première opération a été menée hier par les enquêteurs de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes. Les investigations ont permis d'identifier deux individus soupçonnés d'être impliqués dans un réseau criminel organisé et d'utiliser un logement pour stocker et commercialiser des substances illicites, notamment auprès des jeunes.

Agissant en coordination avec le procureur de la République territorialement compétent, les enquêteurs ont localisé le lieu utilisé par les suspects avant de procéder à leur interpellation.

La perquisition effectuée dans le cadre de cette opération a permis la saisie de 500 grammes de cocaïne et 209 grammes de kif traité, ainsi que d'une somme de 12 millions de centimes, présentée comme provenant des revenus de cette activité criminelle.

À l'issue des procédures légales, les deux suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Es Senia, qui a ordonné leur placement en détention provisoire.

Par ailleurs, une seconde opération a été menée avant-hier par les services de la Sûreté de la daïra d'Aïn El Turk, avec l'appui des services de sécurité urbaine relevant de leur secteur. Cette intervention a ciblé plusieurs points noirs et foyers de criminalité identifiés dans la région.

Les policiers ont procédé au contrôle de 300 personnes. Cette opération a conduit à l'interpellation de deux individus faisant l'objet de mandats d'arrêt, de sept autres concernés par des jugements ou mandats judiciaires, ainsi que de huit personnes impliquées dans différentes affaires, notamment liées aux stupéfiants, aux psychotropes et au port d'armes blanches prohibées.

Les contrôles ont également abouti à la saisie de 14 grammes de stupéfiants conditionnés pour la vente, 19 grammes de cocaïne et 126 comprimés psychotropes de différentes sortes.

Les forces de sécurité ont en outre récupéré plus de 3 millions de centimes présumés issus du trafic, ainsi que six armes blanches prohibées de différentes dimensions et 18 unités de boissons alcoolisées.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du renforcement des actions menées par les services de sécurité contre les réseaux de trafic de stupéfiants et les différents foyers de criminalité à Oran et dans ses zones côtières.

**D'Oran, Brahim Mazi**